



14/04/2020 - 21/04/2020

REVUE DE PRESSE



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Table des matières

Une plateforme pour fournir du matériel

Le Quotidien | 20/04/2020

« Je veux qu'il y ait encore des générations après moi »

www.paperjam.lu | 19/04/2020

Des masques pour la construction

Le Quotidien | 18/04/2020

Army distributes face masks at Findel airport

www.rtl.lu | 18/04/2020

«Nous n'avons pas encore gagné»

www.paperjam.lu | 18/04/2020

Une plateforme dédiée aux équipements de protection

www.wort.lu/fr | 18/04/2020

Covid-19 / Equipement de protection individuelle

www.gemengen.lu | 18/04/2020

Arméi ass um Findel an um Härebierg fir eis Gesondheet am Asaz

www.rtl.lu | 18/04/2020

www.EPI-Covid19.lu: une plateforme Internet pour mettre en relation l'offre et la demande pour l'équipement de protection individuelle

www.gouvernement.lu | 18/04/20

Nei Plattform soll Schutzmaterial am Kader vu Covid-19 besser geréieren

www.rtl.lu | 18/04/202

Schutzmasken für Handwerksbetriebe

Luxemburger Wort | 17/04/2020

La formation continue peut se poursuivre grâce au numérique

L'Essentiel | 17/04/2020

Nuée d'artisans sur le tarmac du Findel

www.wort.lu | 17/04/2020

Pour les artisans, la distribution débute ce vendredi

www.wort.lu | 17/04/2020

Distribution gratuite de masques aux entreprises de l'artisanat

5minutes.rtl.lu | 17/04/2020

A reprise des chantiers, protection renforcée

www.wort.lu | 17/04/2020

Construction : la distribution des masques a commencé

www.lequotidien.lu | 17/04/2020

L'Etat redémarre ses travaux sur la pointe des pieds

www.wort.lu | 17/04/2020

Covid-19: Fënnef Schutzmaske pro Kapp

moien.lu | 17/04/2020

L'armée s'assure que chaque ouvrier aura son masque

www.lessentiel.lu | 17/04/2020

L'armée a mis en place un site de distribution de masques pour les entreprises de l'artisanat
www.gouvernement.lu | 17/04/2020

Remise de masques aux entreprises de l'artisanat
www.paperjam.lu | 17/04/2020

Pour les artisans, la distribution débute ce vendredi
www.wort.lu/fr | 17/04/2020

Entreprises et particuliers : comment récupérer son masque pour se déplacer ?
www.lesfrontaliers.lu | 17/04/2020

Covid-19 / Equipement de protection individuelle
www.gemengen.lu | 18/04/2020

Des masques comme s'il en pleuvait
www.wort.lu/fr | 17/04/2020

La voix des jeunes artisans au milieu du déconfinement
www.wort.lu | 16/04/2020

L'armée a mis en place un site de distribution de masques pour les entreprises de l'artisanat
www.agesfi.lu | 17/04/2020

Le patronat prêt pour la reprise
www.paperjam.lu | 16/04/2020

Un retour en classe " en alternance ", alliant la protection des élèves et la qualité des apprentissages
www.gemengen.lu | 16/04/2020

Le défi de la distribution des masques
www.paperjam.lu | 16/04/2020

Covid-19 / Masques aux entreprises de l'artisanat
www.gemengen.lu | 16/04/2020

Les artisans de la construction reprennent, les autres attendent
www.paperjam.lu | 16/04/2020

Armée verdeelt de Weekend Masken um Parking vum Findel un d'Handwierksbetriber
www.rtl.lu | 16/04/2020

Covid-19 et stratégie de déconfinement: Remise de masques aux entreprises de l'artisanat
www.gouvernement.lu | 16/04/2020

Comment obtenir les masques pour les salariés
www.paperjam.lu | 16/04/2020

Wellbeing AT WORK: 10 ans et une cerise sur le gâteau
www.infogreen.lu | 16/04/2020

Les entreprises se préparent au déconfinement
www.paperjam.lu | 15/04/2020

Lëtzebuerg am Corona-Modus
www.rtl.lu | 10/04/2020

C'est par où la sortie ?
d'Lëtzebuurger Land | 10/04/2020



Le Quotidien

Date: 20-04-2020

Page: 2

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 151 cm²

Une plateforme pour fournir du matériel

Afin de mettre en relation l'offre et la demande en matière d'équipements de protection individuelle produits et fournis par des entreprises luxembourgeoises, la plateforme www.epi-covid19.lu a été lancée par l'agence nationale de promotion de l'innovation, Luxinnovation, en collaboration avec l'équipe wedo.lu de la Fédération des artisans. Cette plateforme, qui fonctionne comme un répertoire évolutif, avec un accès sécurisé pour les utilisateurs, vise à rassembler toutes les informations relatives à la production et la fourniture des équipements de protection individuelle suivants : masques chirurgicaux et de type FFP2, masques de protection non certifiés, visières, écrans de protection en plastique, tabliers et désinfectants

Cela concerne aussi bien les matières premières que les produits finis, semi-finis ou encore les compétences et les services. Dans une section «Offres», les professionnels indépendants, artisans, PME, grandes entreprises et instituts de recherche pourront soumettre et afficher leurs offres. Dans la section «Demandes», les communes, associations, administrations et institutions publiques luxembourgeoises, ainsi que les entreprises et les professionnels demandeurs pourront afficher leurs besoins spécifiques en matière d'équipements de



protection individuelle. Les entreprises productrices d'équipements de protection pourront également lancer des «appels à propositions» afin de faire connaître aux clients potentiels tous les paramètres de leur capacité de production. La mise en correspondance entre l'offre et la demande sera gérée directement entre partenaires qui chercheront une entente commune en dehors de la plateforme.

La plateforme EPI-COVID19.lu est réalisée par Luxinnovation sous l'égide du gouvernement dans le cadre de la crise Covid-19, avec le soutien de la Fédération des artisans, de la Fedil, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de la Confédération luxembourgeoise du commerce.

**www.paperjam.lu**

Date: 19-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: Thierry Raizer

Circulation: 0

Audience: 3424

<https://paperjam.lu/article/je-veux-qu-il-y-ait-encore-gen>

«Je veux qu'il y ait encore des générations après moi»

Écrit par [Thierry Raizer](#)

Publié Le 18.04.2020 • Édité Le 19.04.2020

Partager



«Il y avait jusqu'ici un boom énorme dans la construction et l'immobilier, ce qui entraînait une énorme concurrence pour trouver du bon personnel qualifié,» note Gérard Thein. (Photo: Bonaria Frères)

Gérard Thein a repris les rênes de l'entreprise familiale Bonaria Frères il y a un an. Le jeune dirigeant se prépare au retour sur les chantiers, lundi, de ses 150 collaborateurs. Un capital précieux dans un secteur sous pression, et pour lequel la crise apporte son lot de réflexions.

«J'ai reçu directement des appels des clients qui voulaient savoir si leur chantier reprenait lundi.» [La réouverture était à peine annoncée pour le 20 avril](#) par le gouvernement que le smartphone de Gérard Thein chauffait déjà.

Reparti sur la route, le patron de Bonaria Frères, basée à Esch-sur-Alzette, sait que les prochaines semaines s'annoncent acrobatiques. Mais il ne cache pas sa satisfaction de pouvoir faire tourner à nouveau l'entreprise familiale de construction et travaux publics et privés. «Je suis aussi content pour nos ouvriers, qui étaient à la maison. Certains sont seuls, c'était dur pour eux d'être socialement écartés», déclare Gérard Thein.



Une réunion de coordination avant la reprise des chantiers. Bonaria Frères

Le gel qui sera distribué aux ouvriers. Bonaria Frères

Le kit est prêts, les consignes à respecter sont imprimées. Bonaria Frères

Des masques en tissu lavables ont été commandés. Bonaria Frères

Les "packs" sont préparés. Bonaria Frères

Une réunion de coordination, avec toutes les mesures de sécurités qui s'appliquent déjà. Bonaria Frères.

Le matériel préparé pour partir sur les chantiers lundi. Bonaria Frères.

Comment toute la chaîne du secteur – du maître d'œuvre au maître d'ouvrage public ou privé – va-t-elle s'adapter à la nouvelle donne? Quid de la gestion des déchets? Comment faire revenir les gens au travail, alors que l'école n'a pas encore repris? Les prestataires des pays voisins pourront-ils accéder aux chantiers? Le congé collectif d'été devra-t-il être abrogé? Des questions devront encore être réglées dans les prochains jours.

«Rien ne sera comme avant», résume Gérard Thein. «Le tempo et l'accélération que nous connaissons ne seront plus les mêmes. Le respect des consignes va forcément nécessiter un peu plus de temps, tout en sachant que le personnel doit aussi être concentré sur son travail.»

Un redémarrage progressif

La distribution des masques aux artisans a débuté vendredi sur le parking de l'aéroport du Findel. Pour les ouvriers qui ne peuvent se tenir à plus de deux mètres de distance, son port sera obligatoire. Le lavage régulier des mains, pas toujours évident sur chantier, va aussi devenir une norme.

Bonaria Frères a pris les devants depuis quelques jours pour composer des «kits» qui seront distribués à ses ouvriers. 20.000 euros investis dans des masques, du gel hydroalcoolique, des bidons d'eau et autres lingettes.

Répartition des kits samedi, formation du personnel, dispatching des équipes lundi matin... Cette reprise sera forcément progressive. «Nous ne pourrons pas tout redémarrer à la même minute», ajoute Gérard Thein. «Je ne pense pas que nous serons à 100% jusqu'en juillet. Cela va prendre un à deux mois pour reprendre le même travail.»

Chez Bonaria et ses 150 collaborateurs (30% de frontaliers), le début de la crise avait été vécu avec un mot d'ordre: la solidarité. Une solidarité exprimée tout d'abord avec les décisions du gouvernement. «Tout le monde a d'ailleurs été solidaire au niveau de la Fédération des entreprises de construction et de génie

civils», déclarait Gérard Thein, lorsque nous l'avions contacté peu après la fermeture des chantiers.



Les équipes lors du montage du centre de soins avancés à la Rockhal, aux côtés de l'Armée. Bonaria Frères

Les équipes lors du montage du centre de soins avancés à la Rockhal, aux côtés de l'Armée. Bonaria Frères

Les équipes lors du montage du centre de soins avancés à la Rockhal, aux côtés de l'Armée. Bonaria Frères

Une réunion d'information au moment de la fermeture des chantiers. Bonaria Frères

Une solidarité encore pour apporter une pierre à l'édifice de la transformation de la Rockhal en [un des quatre centres de soins avancés que compte le pays](#). «Nous avons déjà prêté main-forte à l'armée en août suite à la tornade», se souvient Gérard Thein.

Comme les autres entreprises obligées de fermer, Bonaria Frères avait introduit des demandes de chômage partiel. «Je dois aussi dire merci aux banques qui ont exprimé leur soutien directement», note Gérard Thein. «Merci aussi à la Fédération des artisans, à la Chambre de commerce, à la Chambre des métiers, à la Fedil, qui nous aident à rassembler les infos, qui sont tellement nombreuses et qui arrivent quotidiennement.»

Gérard Thein pense par ailleurs aux plus petites structures du secteur et à un nouveau volet d'aides qui seraient nécessaires: «Les petites auront peut-être plus de mal en raison de leur trésorerie. Dans notre cas, nous avons assez de recul pour tenir un ou deux mois, mais si cela avait duré, la situation aurait été plus compliquée. Pendant l'arrêt, chaque entreprise a essuyé des pertes, puisque les frais en cours restent, comme les loyers, les leasings, les assurances,...»

Une crise révélatrice

Mais l'arrêt des activités pour des raisons sanitaires apporte son lot de réflexions dans la gestion des ressources humaines.

«Il y avait jusqu'ici un boom énorme dans la construction et l'immobilier, ce qui entraînait une énorme concurrence pour trouver du bon personnel qualifié, notamment sous l'effet de la concurrence de l'État et des entreprises étrangères qui sont arrivés sur le marché», constate Gérard Thein. «Nous devons aussi répondre à beaucoup de travail, mais les prix n'augmentent pas, et la concurrence de l'extérieure est féroce. J'observe aussi qu'il y a 10 ans, la tendance était d'investir dans les actions. Maintenant, tout le monde commence à devenir promoteur.»

À 35 ans, le représentant de la quatrième génération de la famille dirigeante voit avant tout dans cette crise une occasion pour se rapprocher de ses équipes: «Certaines familles sont aussi parmi nos ouvriers depuis trois générations, nous agissons comme une grande famille, nous avons une véritable responsabilité sociale.»

J'espère que nos métiers de l'artisanat, de l'industrie, mais aussi ceux des soins de santé, seront vus d'une meilleure façon après cette crise, qu'ils seront



revalorisés, et que des jeunes auront envie de s'y engager.



Gérard Thein, directeur, Bonaria Frères

Une expérience de quatre années chez Paul Wurth Geprolux inscrite sur son CV au sortir de ses études, Gérard Thein est revenu en 2016 dans le giron de l'entreprise fondée en 1954, pour en prendre la direction technique. Le passage de témoin avec son père Gilbert a été acté en janvier 2019, et la transmission complète est en cours.

«Je veux qu'il y ait encore des générations après moi», appuie le directeur. «Je connais ce marché depuis que je suis né, c'est un secteur dans lequel j'ai un contact collégial, voire amical, avec les autres entrepreneurs locaux. Même si nous sommes concurrents d'une manière ou d'une autre, nous pouvons aussi discuter et nous entraider.»

Le jeune dirigeant est aussi un des visages de la nouvelle génération d'entrepreneurs qui comptent bien partager leur passion pour leur métier.

«J'espère que nos métiers de l'artisanat, de l'industrie, mais aussi ceux des soins de santé, seront vus d'une meilleure façon après cette crise, qu'ils seront revalorisés, et que des jeunes auront envie de s'y engager. Il faut revenir aux 'back to basics', et garder une bonne base de ces secteurs reste le plus important», conclut Gérard Thein.

**Le Quotidien**

Date: 18-04-2020

Page: 4

Periodicity: Daily

Journalist: Jeremy Zabatta

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 701 cm²

Des masques pour la construction

Depuis vendredi, la Chambre des métiers, aidée par l'armée luxembourgeoise, distribue gratuitement des kits de masques aux entreprises de l'artisanat et de la construction, à raison de cinq par salarié.

De notre journaliste
Jeremy Zabatta

Dès lundi, le secteur de la construction reprendra ses activités dans le cadre de la stratégie de déconfinement du gouvernement après plusieurs semaines d'arrêt du fait de la crise sanitaire du coronavirus.

Pour permettre cette reprise économique du pays, le gouvernement a décidé de procéder par étapes. En premier lieu, c'est l'ensemble du secteur de la construction, et donc des artisans, qui a reçu le feu vert lors du dernier point presse du Premier ministre, Xavier Bettel. Afin de garantir un maximum de sécurité, il a été décidé de distribuer des masques, outil de travail désormais primordial.

Sur le parking E de l'aéroport, à proximité du golf de Luxembourg, l'armée luxembourgeoise a pris position pour accueillir les acteurs du secteur de la construction sur quatre lignes de distribution en mode drive-in. Dès 9 h, les acteurs du secteur en question, munis d'une preuve obligatoire de leur activité professionnelle, comme une copie de la carte d'artisan ou de l'autorisation d'établissement valable, ont commencé à prendre place dans les files.

Preuve de la bonne organisation militaire du site, il ne fallait qu'une dizaine de minutes pour repartir avec son kit de masques et de la documentation sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. Pour faciliter la distribution, il a d'ailleurs été mis en place un système de distribution par ordre alphabétique. Ainsi, les entreprises dont la dénomination commence par les lettres A à J ont pu se présenter vendredi. Les entreprises commençant par les lettres K à P pourront se présenter ce

samedi, de Q à Z ce dimanche et enfin une distribution sera encore organisée en début de semaine. «Lundi, c'est la reprise dans le secteur de la construction, qui sort du déconfinement. Il est donc important, pour des raisons sanitaires évidentes, afin de protéger les salariés et les clients, que la reprise se passe dans de bonnes conditions sanitaires. Et un outil pour faire cela, c'est la protection bucale, autrement dit le masque», souligne Tom Wirion. Le directeur général de la Chambre des métiers, présent sur le site de distribution, poursuit : «Avec le gouvernement et l'armée luxembourgeoise, la Chambre des métiers va continuer à distribuer tout au long du week-end au secteur de l'artisanat

et de la construction un kit de masques, soit cinq masques par salarié pour démarrer la première semaine de reprise et pour que cela se passe bien.» Tom Wirion ajoute : «Il y a 600 000 masques sur le site. Cela suffira pour l'ensemble des salariés du secteur, qui sont au nombre de 95 000.»

Il y aura donc largement assez de masques pour les salariés du secteur de la construction. Pour autant, il faudra par la suite trouver d'autres alternatives, car les masques en question ne sont pas réutilisables. Si cette distribution doit permettre un redémarrage de l'activité, les entreprises devront trouver un moyen de s'équiper sur la durée pour assurer de bonnes conditions sanitaires.

L'artisanat souffre toujours

Tom Wirion en est conscient : «Cette distribution, c'est vraiment pour le déconfinement. Pour les autres semaines, il faudra

bien sûr d'autres masques et il faudra regarder sous quelle forme les entreprises, les organisations professionnelles ou les institutions comme la Chambre des métiers s'organiseront pour aider le secteur. Il y a des réflexions sur le

sujet, mais pour le moment je ne peux rien confirmer. Cette distribution, c'est pour bien démarrer.»

La Chambre de commerce a également annoncé une distribution gratuite de masques de protection aux entreprises luxembourgeoises dans les prochains jours. Elle aura lieu par le biais du réseau de distribution de la poste. «Les entreprises de 50 salariés ou plus recevront les masques dans les meilleurs délais par distribution directe, comprendre par courrier postal, faisait savoir vendredi par communiqué la Chambre de commerce. Les entreprises de moins de 50 salariés recevront dans les prochains jours une lettre de la part du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS), qui les informera sur le nombre de masques mis à leur disposition. Les masques seront remis aux entreprises contre présentation de l'original du courrier CCSS au bureau de poste (ou point de collecte) indiqué dans le courrier.»

Si le début du déconfinement est un signe positif vers un retour de l'activité économique, Tom Wirion reste tout de même prudent dans la mesure où il y a encore de nombreux artisans confinés et dans l'incapacité de reprendre leur activité : «Nous avons fait une enquête du 7 au 9 avril sur l'ensemble du secteur de l'artisanat. Les résultats montrent que c'est encore très compliqué pour les entreprises, surtout pour les microentreprises, mais pas seulement. Le gros problème reste celui des liquidi-

tés. Le fait que le secteur de la construction puisse ouvrir, c'est un signal positif. Cela ne veut pas dire que tous les problèmes sont résolus.»

Le directeur général de la Chambre des métiers songe notamment aux entreprises qui devront restées fermées : «Il y a d'autres segments de l'artisanat qui restent fermés pour

des raisons sanitaires, comme tout ce qui est soins à la personne, esthétique, etc. Et pour ces entreprises, il faut certainement mettre en place d'autres aides et de préférence des aides directes non remboursables, pas des formes de prêts. Il y a suffisamment d'instruments d'aides où il faut rembourser par la suite. Il faut des aides di-

rectes pour avoir des liquidités permettant de tenir.»

La Chambre des métiers s'adressera au gouvernement à ce propos : «Nous sommes en train d'analyser cela pour faire des propositions au gouvernement pour mieux cibler les entreprises qui ont besoin d'aide.»



Photo : jeremy zabatta

Selon Tom Wirion, de la Chambre des métiers, «il y a 600 000 masques sur le site. Cela suffira pour les salariés du secteur, qui sont au nombre de 95 000.»

**www.rtl.lu**Date: **18-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103 000**<https://today.rtl.lu/news/luxembourg/a/1503282.html>

Army distributes face masks at Findel airport

RTL|Update: 18.04.2020 10:18



Minister of Defence Francois Bausch explained that every employee of a construction company was to receive five masks in total. Distribution began at Findel airport this Friday.

The army has begun handing out masks on the parking "E" at Findel airport. They are given to selected businesses allowed to kickstart work life from Monday onwards. Five masks per person will be made available.

Other businesses will receive their share over the coming days via post.

The government has organised the distribution alphabetically to keep the number of people arriving simultaneously as low as possible. They are also expected to show identification upon arrival.

People are expected to consult with officials to better organise the allocation of masks. Tom Wirion, general director of the chamber of handicrafts, explained that people should also be aware that demand would be high on Friday, and should come at a later stage if possible. Masks will be handed out over the entire weekend from 9 am to 6 pm.



**www.paperjam.lu**Date: **18-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **3 424**<https://paperjam.lu/article/nous-n-avons-pas-encore-gagne>

XAVIER BETTEL DEVANT LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

«Nous n'avons pas encore gagné»

Écrit par **Camille Frati**

Publié Le 17.04.2020 • Édité Le 18.04.2020



Le Premier ministre a défendu sa stratégie de sortie de crise devant les députés. (Photo: Chambre des députés)

La Chambre se réunissait vendredi après-midi pour la première fois au Cercle Cité pour une séance consacrée aux mesures prises pour contrer la crise du Covid-19, avec une déclaration du Premier ministre Xavier Bettel, qui a défendu le plan de sortie de crise du gouvernement.

Obligamment mis à disposition par la Ville de Luxembourg – avec les remerciements appuyés du président de la Chambre Fernand Etgen (DP) à la bourgmestre Lydie Polfer (DP) –, le Cercle Cité accueillait vendredi la première séance de la Chambre, permettant de rassembler les 60 députés dans un même espace tout en respectant la distance requise de 2m entre chacun. Certains ont gardé leur masque de protection pour plus de sûreté.

À l'ordre du jour: une déclaration du Premier ministre et le vote de deux projets de loi prenant des mesures transitoires en raison de la crise sanitaire, à savoir la suspension des délais imposés aux partis politiques par la loi sur leur financement et le report du délai d'installation des compteurs de gaz dits intelligents. Les députés se pencheront samedi matin sur le régime de garanties d'État prévu pour épauler les entreprises en difficulté dans leur demande de nouveaux prêts pour surmonter leurs difficultés de trésorerie notamment. Il s'agit d'un élément du programme de stabilisation présenté le 25 mars dernier et étoffé depuis.



Nous devons analyser les effets de la première étape et de ces premières mesures. Et si le résultat est négatif, le calendrier s'allongera.

Xavier Bettel

Xavier Bettel, Premier ministre

«La crise n'est pas terminée, elle n'a pas encore été surmontée», rappelle le Premier ministre Xavier Bettel (DP), alors qu'un vent de soulagement commence à souffler devant les courbes encourageantes de l'évolution de l'épidémie et la décision gouvernementale d'autoriser le redémarrage des chantiers et des travaux paysagers dès le lundi 20 avril. «Nous n'avons pas encore gagné.»

Soucieux d'une «collaboration institutionnelle constructive», M. Bettel a officiellement informé la Chambre des étapes de la stratégie de sortie de crise, pour l'instant étalées du 20 avril au 25 mai, avec la réouverture dès lundi des magasins de bricolage, des pépiniéristes et des centres de recyclage, puis le retour progressif des étudiants et lycéens sur les bancs des établissements avant un possible déverrouillage de l'école fondamentale, des crèches et maisons relais fin mai.

«C'est trop tôt pour certains, déjà tard pour d'autres», reconnaît M. Bettel. «Ce sont des étapes, mais avec des règles: le maintien d'une distance de 2m et la protection de la bouche. Le but est de garder un contact aussi réduit que possible. Nous devons analyser les effets de la première étape et de ces premières mesures. Et si le résultat est négatif, le calendrier s'allongera.»

Nous avons adopté ce matin le principe d'une nouvelle aide directe non remboursable pour les entreprises de 0 à 20 salariés.

Xavier Bettel

Xavier Bettel, Premier ministre

Le Premier ministre assume de ne pas encore offrir de perspective datée pour la réouverture des commerces et de l'horeca, mettant en exergue le programme de stabilisation monté «en un temps record» pour atteindre 8,8 milliards d'euros. Un programme «monitoré en permanence et ajustable», insiste-t-il – le gouvernement se réunit en conseil deux fois par semaine depuis le début de la crise.

D'ailleurs, une nouvelle aide viendra s'ajouter à la panoplie existante . «Nous avons adopté ce matin le principe d'une nouvelle aide directe non remboursable pour les entreprises de 0 à 20 salariés selon deux critères: les entreprises doivent ne pas pouvoir rouvrir le 20 avril ou bien prouver une perte de 50% de leur chiffre d'affaires.» Cette aide de 5.000 euros sera «cumulable» à l'aide d'urgence du même montant annoncée fin mars aux microentreprises ayant dû fermer le 18 mars. Cette nouvelle aide coûtera 80 millions d'euros à l'État.

Aucune aide ne compensera le fonctionnement complet d'une entreprise.

Xavier Bettel

Xavier Bettel, Premier ministre

Toutefois, le Premier ministre douche les espoirs de ceux qui demandaient plus. «Aucune aide ne compensera le fonctionnement complet d'une entreprise», précise-t-il.

Deuxième annonce, cette fois afin de pallier l'un des effets psychologiques du confinement. «Seules cinq personnes étaient autorisées à assister à un mariage civil ou un enterrement. Nous allons porter cette limite à 20 personnes.»

Le Premier ministre a ensuite défendu la nouvelle politique de prévention du gouvernement reposant sur la protection buccale comme geste barrière . Une protection obligatoire dans les transports en commun, les espaces publics et les commerces alimentaires . «Et il y aura une amende si vous n'en portez pas.»





Le CSV réclame une «communication claire et transparente»

Une protection que l'État s'engage à fournir à ses propres employés – la distribution sera pilotée la semaine prochaine par le ministère de la Fonction publique. «C'est une obligation pour les entreprises, les communes et l'État», souligne-t-il.

S'il se félicite en laissant la parole que cette crise ne soit pas «vue par la Chambre comme un sujet d'opposition mais comme une chance de prouver que nous pouvons travailler ensemble pour l'avenir de notre pays», l'opposition ne s'est pas privée de poser des questions et de mettre en exergue les bémols de cette stratégie de sortie de crise.

Martine Hansen (CSV) a ainsi réclamé une «communication claire et transparente» sur l'évolution de l'épidémie, mais aussi sur les critères de la constitution du comité ad hoc épaulant le gouvernement dans la définition de sa stratégie. «Pourquoi n'y a-t-il aucun représentant de la Chambre des métiers ou de la Fédération des artisans, ou de la CGFP, ou encore de la Chambre d'agriculture?» Avant de s'inquiéter du sort de l'horeca ou d'autres professionnels en détresse comme les coiffeurs.

Nous devons réfléchir à des solutions alternatives afin que les personnes vulnérables ne soient pas enfermées.

Georges Engel

Georges Engel, chef de fraction LSAP

L'éducation a également été commentée par plusieurs députés dont la chef de fraction CSV, son homologue du DP Gilles Baum et Josée Lorsché (Déi Gréng). Entre compréhension de l'exercice d'équilibriste de la réouverture des écoles, prise en compte du danger sanitaire pour les enseignants et nécessité de ramener les élèves sur les bancs de l'école pour ne pas aggraver des inégalités sociales exacerbées par le confinement.

Georges Engel, chef de fraction LSAP, a aussi évoqué la problématique du confinement prolongé pour les personnes vulnérables, soulignant l'isolement douloureux des plus âgés en maisons de soins. «Nous devons réfléchir à des solutions alternatives afin que les personnes vulnérables ne soient pas enfermées. En Suisse, une maison de soins s'est dotée d'une salle équipée de vitres en plexiglas pour permettre les visites des proches, avec beaucoup de succès.»



Lenert et Meisch défendent leurs positions

Sven Clement (Piraterpartei) a de son côté souhaité un recentrage de l'économie luxembourgeoise alors que la crise a mis en évidence que les data centers et la production de yaourts ne couvraient pas les besoins essentiels du pays, faisant allusion aux longs débats sur l'installation de Google et de Fage au Grand-Duché.

La ministre de la Santé, Paulette Lenert (LSAP), a enfin défendu la politique sanitaire du gouvernement et ses choix politiques en matière de déconfinement, rappelant qu'il «naviguait à vue» dans une crise inédite due à un virus encore peu connu. Plusieurs campagnes de test sont en cours, dont une dans le secteur de la construction portant sur 1.000 personnes. Une autre menée par le LIH vise à déceler l'immunité dans un échantillon de la population. Le ministre de l'Éducation nationale Claude Meisch a également expliqué le raisonnement du gouvernement en matière d'éducation avant que le Premier ministre ne reprenne brièvement la parole pour contrer les critiques de l'opposition en matière d'ouverture de commerces notamment.

www.wort.lu/fr

Date: 18-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 4 550

<https://www.wort.lu/fr/economie/une-plateforme-dediee-aux-equipements-de-protection-5e9ac1deda2cc1784e35be30>

Une plateforme dédiée aux équipements de protection



La nouvelle plateforme vise à répertorier toutes les informations relatives à la production et à la fourniture d'équipements de protection individuelle. Photo: Gerry Huberty

En matière de lutte contre la pandémie, et pour faire face aux difficultés des entreprises, toutes les initiatives sont bonnes à prendre. C'est ainsi qu'un site de mise en relation de l'offre et de la demande de masques, visières et désinfectants vient de voir le jour. Son nom: www.EPI-COVID19.lu

(DH) - Ce ne sont pas les bonnes volontés qui manquent, mais un lieu de rencontre faisait défaut pour toutes les petites mains qui s'activent à lutter contre la pandémie de covid-19. C'est désormais chose faite, et mesures sanitaires obligent, c'est sur la toile que prend forme cette initiative destinée à faciliter les relations clients-entreprises. Son adresse: www.EPI-COVID19.lu.

Cette nouvelle plateforme, qui met en relation l'offre et la demande pour les équipements de protection individuelle «made in Luxembourg», concerne aussi bien les matières premières que les produits finis, semi-finis ou encore les compétences et les services.

Lancée par l'agence nationale de promotion de l'innovation (Luxinnovation), en collaboration avec l'équipe wedo.lu de la Fédération des artisans, cette plateforme fonctionne comme un répertoire évolutif. Son accès est sécurisé pour les utilisateurs et le répertoire vise à rassembler toutes les informations relatives à la production et à la fourniture d'équipements de protection individuelle: les masques, chirurgicaux et de type FFP2, les masques de protection non certifiés, les visières, les écrans de protection en plastique, les tabliers et les désinfectants.



3,5 millions de masques à distribuer dans tout le pays

Dans une section «Offres», les professionnels indépendants, artisans, PME, grandes entreprises et instituts de recherche peuvent soumettre et afficher leurs offres. Dans la section «Demandes», les communes, associations, administrations et institutions publiques luxembourgeoises, ainsi que les entreprises et les professionnels pourront afficher leurs besoins spécifiques en matière d'équipements de protection individuelle.

Par ailleurs, les entreprises productrices d'équipements de protection pourront également lancer des «appels à propositions» afin de faire connaître aux clients potentiels tous les paramètres de leur capacité de production. La mise en correspondance entre l'offre et la demande sera gérée directement entre partenaires mis en contact via la plateforme.

La plateforme EPI-COVID19.lu est réalisée par Luxinnovation sous l'égide du gouvernement, avec le soutien de la Fédération des artisans, de la Fedil, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de la Confédération luxembourgeoise du commerce.

**www.gemengen.lu**Date: **18-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1 000**<https://gemengen.lu/web/2020/04/18/covid-19-equipement-de-protection-individuelle/>

Covid-19 / Equipement de protection individuelle

18/04/2020

www.EPI-Covid19.lu: une plateforme Internet pour mettre en relation l'offre et la demande pour l'équipement de protection individuelle

Afin de mettre en relation l'offre et la demande en matière d'équipements de protection individuelle produits et fournis par des entreprises luxembourgeoises, la plateforme www.EPI-COVID19.lu a été lancée par l'agence nationale de promotion de l'innovation, Luxinnovation, en collaboration avec l'équipe wedo.lu de la Fédération des artisans. Cette plateforme, qui fonctionne comme un répertoire évolutif, avec un accès sécurisé pour les utilisateurs, vise à rassembler toutes les informations relatives à la production et la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) suivants:

Masques chirurgicaux et de type FFP2

Masques de protection non certifiés

Visières

Écrans de protection en plastique

Tabliers

Désinfectants

Cela concerne aussi bien les matières premières que les produits finis, semi-finis ou encore les compétences et les services. Dans une section «Offres», les professionnels indépendants, artisans, PME, grandes entreprises et instituts de recherche pourront soumettre et afficher leurs offres. Dans la section «Demandes», les communes, associations, administrations et institutions publiques luxembourgeoises, ainsi que les entreprises et les professionnels demandeurs pourront afficher leurs besoins spécifiques en matière d'équipements de protection individuelle. Les entreprises productrices d'équipements de protection pourront également lancer des «appels à propositions» afin de faire connaître aux clients potentiels tous les paramètres de leur capacité de production. La mise en correspondance entre l'offre et la demande sera gérée directement entre partenaires qui chercheront une entente commune en dehors de la plateforme.



La plateforme EPI-COVID19.lu est réalisée par Luxinnovation sous l'égide du gouvernement dans le cadre de la crise Covid-19, avec le soutien de la Fédération des artisans, de la Fedil, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de la Confédération luxembourgeoise du commerce.

Communiqué par: ministère de l'Économie

**www.rtl.lu**Date: **18-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103 000**<https://www.rtl.lu/news/national/a/1503841.html>

Arméi ass um Findel an um Häreberg fir eis Gesondheet am Asaz

Vum Frank Elsen (Télé) | Update: 18.04.2020 18:20



Zënter e Freideg an nach bis e Méindeg verdeelt d'Arméi, zesumme mat der Chambre des métiers, Masken un d'Handwierksbetriber.

Donieft hëlleft d'Arméi, fir d'Betriber, déi der Chambre de Commerce gehéieren, Masken an Enveloppen ze verpakten. De Premier an den Arméi-Minister waren e Samschdeg bis laanscht kucken.

D'Verdeele vun de Maske gëtt mat engem "Drive-in"-System op engem Parking um Findel gemaach. Nach bis e Méindeg kënnen d'Handwierker d'Maske vu moies 9 bis owes 18 Auer siche goen. Allerdéngs mussen se sech ausweisen kënnen, datt se eben an engem Handwierksbetrib schaffen.

Fir de Flux vun de Leit besser ze geréieren, ginn d'Betriber gebieden, dem Alphabet no hiert Material sichen ze kommen. E Samschdeg waren et Betriber mat den Ufanksbuschtawe K bis P. E Méindeg ass ee Reserven-Dag virgesi fir déi Betriber, déi an den éischten 3 Deeg d'Equipment net siche konnte kommen.

Fir all Salarié si 5 Maske virgesinn. Mat deem Kit wëll d'Regierung den Handwierksbetriber hëllef an se ënnerstëtzen. D'Leit appreciieren d'Aktioun.



Um Härebiërg hëlleft d'Arméi 1 Millioun Masken an Enveloppen ze verpaken. Dat fir Betriber, déi manner ewéi 50 Mataarbechter hunn a bei der Chambre de Commerce affiliéiert sinn.

Bei där Aktioun hëlleften eng 130 Zaldoten. Bis ewell goufen 240.000 Masken an Enveloppë verpaakt. Och nach e Sonndeg de ganzen Dag gi Masken an Enveloppë verpaakt.



**www.gouvernement.lu**Date: **18-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1167**https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiqués/2020/04-avril/18-plateforme-protection.html

www.EPI-Covid19.lu: une plateforme Internet pour mettre en relation l'offre et la demande pour l'équipement de protection individuelle

Communiqué 18.04.2020

Afin de mettre en relation l'offre et la demande en matière d'équipements de protection individuelle produits et fournis par des entreprises luxembourgeoises, la plateforme www.EPI-COVID19.lu a été lancée par l'agence nationale de promotion de l'innovation, , en collaboration avec l'équipe wedo.lu de la Fédération des artisans. Cette plateforme, qui fonctionne comme un répertoire évolutif, avec un accès sécurisé pour les utilisateurs, vise à rassembler toutes les informations relatives à la production et la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) suivants:

- Masques chirurgicaux et de type FFP2
- Masques de protection non certifiés
- Visières
- Écrans de protection en plastique
- Tabliers
- Désinfectants

Cela concerne aussi bien les matières premières que les produits finis, semi-finis ou encore les compétences et les services. Dans une section "Offres", les professionnels indépendants, artisans, PME, grandes entreprises et instituts de recherche pourront soumettre et afficher leurs offres. Dans la section "Demandes", les communes, associations, administrations et institutions publiques luxembourgeoises, ainsi que les entreprises et les professionnels demandeurs pourront afficher leurs besoins spécifiques en matière d'équipements de protection individuelle. Les entreprises productrices d'équipements de protection pourront également lancer des "appels à propositions" afin de faire connaître aux clients potentiels tous les paramètres de leur capacité de production. La mise en correspondance entre l'offre et la demande sera gérée directement entre partenaires qui chercheront une entente commune en dehors de la plateforme.

La plateforme EPI-COVID19.lu est réalisée par Luxinnovation sous l'égide du gouvernement dans le cadre de la crise Covid-19, avec le soutien de la Fédération des artisans, de la Fedil, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de la Confédération luxembourgeoise du commerce.

Communiqué par le ministère de l'Économie et Luxinnovation

**www.rtl.lu**Date: **18-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103000**<https://www.rtl.lu/news/national/a/1503729.html>

Nei Plattform soll Schutzmaterial am Kader vu Covid-19 besser geréieren

Vum Monica Camposeo (Radio)Update: 18.04.2020 13:40 [12 Commentaire\(n\)](#)

Offres

Demandes

Conseils d'utilisation des EPI

A propos

Créer

Proposez et
recherchez des offres
pour
Masque - Type

Consultez les offres



Offrez vos produits et services



© EPI-Covid19

Esou soll besser kënnen analyséiert ginn, wat schonn disponibel ass a wat gebraucht gëtt.

De Wirtschaftsministère huet e Samschdeg eng nei Plattform lancéiert, fir d'Demande an d'Offer vum Material fir den individuelle Schutz virum Coronavirus besser kënnen ze geréieren.

Ënnert www.EPI-Covid19.lu fënnt een all d'Informatiounen zu den ënnerschiddlechen Type vu Masken, selwergemaachte Mondschtz, Visiëren oder och Desinfektionsmëttel regroupéiert.

Esou soll besser kënnen gekuckt ginn, wat schonn disponibel ass a wat gebraucht gëtt.

Hei de Communiqué vum Wirtschaftsministère

Afin de mettre en relation l'offre et la demande en matière d'équipements de protection individuelle produits et fournis par des entreprises luxembourgeoises, la plateforme www.EPI-COVID19.lu a été lancée par l'agence nationale de promotion de l'innovation, Luxinnovation, en collaboration avec l'équipe wedo.lu de la Fédération des artisans. Cette plateforme, qui fonctionne comme un répertoire évolutif, avec un accès sécurisé pour les utilisateurs, vise à rassembler toutes les informations relatives à la production et la fourniture des équipements de protection individuelle (EPI) suivants:

*Masques chirurgicaux et de type FFP2
Masques de protection non certifiés*



Visières

Écrans de protection en plastique

Tabliers

Désinfectants

Cela concerne aussi bien les matières premières que les produits finis, semi-finis ou encore les compétences et les services. Dans une section «Offres», les professionnels indépendants, artisans, PME, grandes entreprises et instituts de recherche pourront soumettre et afficher leurs offres. Dans la section «Demandes», les communes, associations, administrations et institutions publiques luxembourgeoises, ainsi que les entreprises et les professionnels demandeurs pourront afficher leurs besoins spécifiques en matière d'équipements de protection individuelle. Les entreprises productrices d'équipements de protection pourront également lancer des «appels à propositions» afin de faire connaître aux clients potentiels tous les paramètres de leur capacité de production. La mise en correspondance entre l'offre et la demande sera gérée directement entre partenaires qui chercheront une entente commune en dehors de la plateforme.

La plateforme EPI-COVID19.lu est réalisée par Luxinnovation sous l'égide du gouvernement dans le cadre de la crise Covid-19, avec le soutien de la Fédération des artisans, de la Fedil, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de la Confédération luxembourgeoise du commerce.


Luxemburger Wort

Luxemburger Wort

Date: 17-04-2020

Page: 32

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 59 525

Audience: 162 100

Size: 39 cm²

Schutzmasken für Handwerksbetriebe

Luxemburg. Von heute bis Sonntag werden den Handwerksbetrieben fünf Schutzmasken pro Mitarbeiter ausgehändigt. Die Übergabe übernimmt die Armee von 9 bis 18 Uhr im Drive-in-Verfahren auf dem Parkplatz E am Flughafen Findel. Unternehmen deren Firmenname mit den Buchstaben A bis J beginnt, werden heute empfangen, jene mit den Anfangsbuchstaben K bis P am Samstag und am Sonntag jene von Q bis Z. Unternehmen, denen die Abholung an diesen Tagen nicht möglich ist, werden auch am Montag bedient. Die Übergabe der Masken erfolgt nur nach Vorlage der Handwerkskarte und der Gewerbezulassung. *str*

**L'Essentiel**

Date: 17-04-2020

Page: 19

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 101 235

Audience: 285 300

Size: 183 cm²

La formation continue peut se poursuivre grâce au numérique

LUXEMBOURG En raison de la pandémie de coronavirus, les formations continues en présentiel sont en suspens. Certaines ont lieu en ligne.

Depuis la mi-mars, les formations continues proposées par la House of Training ne se déroulent plus comme d'habitude. «La situation de crise nous a forcé la main pour repenser notre façon de travailler. Nous voulons continuer à aider les entreprises à former les gens. Nous avons donc dû penser à des solutions alternatives», présente Luc Henzig, CEO de la House of Training.

Cela se traduit par des classes virtuelles où le formateur s'adresse aux apprenants via



Grâce à la technologie, les formations continues se poursuivent.

un système de visioconférence ou encore l'e-learning de façon autonome. «Cette situation est aussi l'occasion pour nous de

proposer de nouvelles formations sur la gestion de projet à distance, mais aussi sur les différents outils de bureautique»,

complète la directrice, Muriel Morbé.

Si une bonne partie des formations peuvent se dérouler de cette façon, tous les cours en présentiel ne peuvent se faire à distance, «notamment lorsque les employés des entreprises n'ont pas d'ordinateurs à disposition», ajoute-t-elle.

Ces formations à distance imposent aussi aux formateurs de «réapprendre son métier. Donner un cours par visioconférence ce n'est pas du tout la même chose», complète la directrice. Les formateurs ont également dû être formés aux astuces et bonnes pratiques avec les outils informatiques qu'ils doivent désormais utiliser. **MARION MELLINGER**

**Le Quotidien**

Date: 17-04-2020

Page: 2

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 162 cm²

Cinq masques par personne et par salarié

Mercredi, le Premier ministre, Xavier Bettel, a enjoint à tout le monde de se munir d'une «protection buccale», alors que les chantiers redémarreront dès lundi, comme les magasins de bricolage et de jardinage et les centres de recyclage... Cette protection peut prendre la forme d'un masque ou consister en toute autre étoffe (foulard, bandana...) permettant de recouvrir la bouche et le nez.

En parallèle, en vue de la deuxième phase de déconfinement prévue par le gouvernement, le ministère de l'Intérieur et le Syvicol (le syndicat des communes) sont en train d'organiser la distribution de masques chirurgicaux à toute la population, aux services communaux et entités assimilées. Le CGDIS est en charge de la livraison au secteur communal, tandis que la distribution à la population sera assurée par les 102 communes et débutera la semaine prochaine, a précisé le ministère de l'Intérieur.

Les citoyens seront informés des modalités de distribution par leurs communes respectives. D'ores et déjà, l'on sait que les envois seront effectués par la poste, notamment à Luxembourg et Esch-sur-Alzette. De son côté, Differdange a indiqué qu'une centaine de volontaires se chargera de la distribution. Inutile donc de se rendre en pharmacie ou à l'hôtel de ville. Cinq masques par personne sont prévus, a indiqué sur Twitter le CGDIS, qui a commencé à provi-

sionner les communes, avec l'objectif de «finir vendredi».

Dans cette même optique, le gouvernement a également décidé d'attribuer aux entreprises gratuitement un kit de cinq masques par salarié. Dans une première phase, l'armée luxembourgeoise, avec la Chambre des métiers, organisera la distribution des masques pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat, qui sortent lundi du confinement. Elle aura lieu sur le parking E de l'aéroport du Findel, aujourd'hui, demain, dimanche et lundi, de 9 h à 18 h, via un système de drive-in.

Toutes les entreprises concernées artisanales se verront ainsi remettre leurs masques, sur présentation obligatoire d'une preuve de leur qualité d'artisan ou du lien avec l'entreprise (copie de la carte d'artisan, copie de leur autorisation d'établissement valable, ou autres).

Pour des raisons organisationnelles et des contraintes sanitaires évidentes, les entreprises sont priées de venir retirer dans la mesure du possible leurs masques en fonction du calendrier suivant: entreprises dont la dénomination commence par les lettres A à J: aujourd'hui; entreprises dont la dénomination commence par les lettres K à P: demain; entreprises dont la dénomination commence par les lettres Q à Z: dimanche; entreprises n'ayant pas pu venir les jours précédents: lundi.

Luxemburger Wort

www.wort.lu

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 45550

<https://blobsvc.wort.lu/picture/17e50f6a3111b526776f6de4c9a92c8d/1600/600/wortv3/81d7dc6379a4171eb5a9fd514c000ebf38b69409>

Nuée d'artisans sur le tarmac du Findel

Pas moins de 5.000 entreprises sont attendues au parking E de l'aéroport d'ici dimanche.

Photo : DR

[Luxembourg](#) 2 min. 17.04.2020

La Chambre des métiers a débuté une large distribution de 600.000 masques ce vendredi. Trois jours durant, les entreprises membres, passeront à l'aéroport récupérer les protections à donner à leurs salariés.

«C'est une opération incroyable.» Tom Wirion, directeur général de la [Chambre des métiers](#), n'en revient pas lui-même. Depuis ce vendredi matin, voilà que son organisme (en collaboration avec l'armée) fait face à la première vague d'entrepreneurs [attendus pour recevoir les protections buccales](#) indispensables à la reprise de certaines activités lundi 20 avril. Et, dès les premières heures de la matinée, les chefs d'entreprise font la queue à l'entrée du parking E du Findel.

Jusqu'à dimanche inclus, cela va ainsi être un ballet incessant de véhicules. Le temps de distribuer les **600.000 masques (offerts par le gouvernement)**. Mais déjà une troisième ligne dans le drive-in mis en place doit se mettre en place... «L'afflux est grand mais l'organisation tient», souffle Tom Wirion alors que le ministre de la Défense arrive. François Bausch (Déi Gréng) est venu vérifier la bonne coordination entre "ses" militaires et les troupes de la Chambre des métiers.



[3,5 millions de masques à distribuer dans tout le pays](#)

Chacun a un rôle dans cette opération inédite : aux administratifs le soin de vérifier si l'entreprise présente fait bien partie de la liste des bénéficiaires du jour, aux soldats de délivrer le nombre exact de protections : cinq par salariés. Le même nombre que le quota attribué par l'Etat aux habitants des 102 communes du pays.

La Chambre des métiers a divisé la liste de ses adhérents par ordre alphabétique. Vendredi, seront servies les enseignes de A à J; suivront samedi les firmes de K à P et, enfin, dimanche pour celles identifiées de Q à Z. Ensuite, il sera temps pour l'économie de redémarrer. Evidemment, nous sommes conscients que cinq masques, ça ne suffira pas à tenir des semaines. Mais, il faut prendre cela comme un kit de départ, assure le responsable consulaire. Cela rassurera chacun, et cela soulagera les entreprises et leurs employés qui reprennent leur activité.



A l'armée luxembourgeoise, le soin de garder les précieux masques et de les attribuer aux bénéficiaires désignés par la Chambre des métiers

Photo: DR

Aussi, passé ce premier ravitaillement massif, Tom Wirion insiste bien auprès des artisans et chefs d'entreprise qu'il reste toujours de leur responsabilité de veiller à la santé de leurs salariés. Que ce soit via la mise en place de mesures sanitaires (sur les chantiers, en atelier, dans les vestiaires, réfectoires ou camionnettes) ou via la distribution de protections. «Là, nous avons organisé vite une opération coup de poing. Nous discutons maintenant pour savoir s'il est utile pour ses affiliés que la Chambre des métiers mette en place une centrale



d'achats groupés. Ce n'est pas exclu, mais pas décidé non plus», assure Tom Wirion.

Mais pour l'heure, «il faut réussir ce challenge», commente le directeur général. Le parking E ne désemplit pas, ce n'est pas le moment d'avoir l'esprit ailleurs. Au fait, pour les entrepreneurs invités, pas la peine de se précipiter dès l'aube. «Il y a suffisamment de masques en stock pour chacun, et l'idée n'est vraiment pas : premiers arrivés, premiers servis », indiquent les représentants de la Chambre pour parer à toute précipitation inutile.



**www.wort.lu**Date: **17-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **45550**<https://blobsvc.wort.lu/picture/314f3dec826c081d29b5bceb5c4b7b14/1600/600/wortv3/36fe3020c626e993420d8dac3e5be5e0ee81ca45>

Pour les artisans, la distribution débute ce vendredi

Les entreprises dont la dénomination commence par les lettres A à J doivent se présenter au Findel ce vendredi pour retirer leurs kits.
Photo: Shutterstock

[Économie](#) 17.04.2020

Les entreprises artisanales qui seront sur le pont ce lundi, jour de la première phase du déconfinement, peuvent gratuitement se procurer des kits de protection buccale. La fourniture de ces masques commence ce vendredi sur le parking E de l'aéroport du Findel.

(DH) - Ce lundi 20 avril, et comme annoncé par le gouvernement, la [première phase de déconfinement](#) sera effective. Pour conjuguer impératifs de santé publique et aspects économiques, une [protection buccale](#) sera obligatoire pour tout le monde lorsqu'une distance de protection de deux mètres ne pourra pas être respectée.

Dans une première phase, c'est l'armée, de concert avec la Chambre des métiers, qui organisera la distribution des masques pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat qui sortent du confinement ce lundi. La distribution d'un kit gratuit de cinq masques par salarié est effectuée sur le parking E de l'aéroport du Findel, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril, de 9 à 18h, via un système de drive-in.

Toutes les entreprises artisanales concernées pourront être pourvues en masques mais la présentation d'une preuve de leur qualité d'artisan et/ou du lien avec l'entreprise (copie de la carte d'artisan, d'une copie de leur autorisation d'établissement valables ou autres) est obligatoire.

Pour des raisons organisationnelles et des contraintes sanitaires, les entreprises sont priées de venir retirer dans la mesure du possible leurs masques en fonction d'un calendrier déjà établi. C'est ainsi que les entreprises dont la dénomination commence par les lettres A à J doivent se présenter ce vendredi; celles par les lettres K à P samedi 18 avril, et celles de Q à Z dimanche 19 avril. Les entreprises n'ayant pu se présenter lors de ces trois jours ont la possibilité de retirer les kits le lundi 20 avril.





5minutes.rtl.lu

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://5minutes.rtl.lu/actu/luxembourg/a/1503093.html>

Distribution gratuite de masques aux entreprises de l'artisanat

RTLActualisé: 17.04.2020 12:01

Distribution de masques au Findel (17.4.20)











© Didier Weber, Domingos Oliveira

Le gouvernement a décidé d'attribuer gratuitement aux entreprises cinq masques par salarié. La distribution commence ce vendredi.

Mercredi dernier, le Conseil de gouvernement a validé les lignes directrices de la stratégie de déconfinement équilibrée entre les impératifs de la santé publique et les aspects économiques liés au confinement actuel. À partir du lundi 20 avril, une protection buccale sera obligatoire pour toute la population lorsqu'une distance de protection de deux mètres ne pourra pas être respectée entre les individus.

Dans une première phase, l'armée luxembourgeoise, avec la Chambre des métiers, organisera la distribution des masques pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat qui sortent le 20 avril du confinement.

Celle-ci aura lieu sur le parking E de l'aéroport du Findel, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril 2020, de 9 à 18 heures, via un système de drive-in.

Toutes les entreprises concernées artisanales se verront ainsi remettre leurs masques, sur présentation obligatoire d'une preuve de leur qualité d'artisan et/ou du lien avec l'entreprise (copie de la carte d'artisan, d'une copie de leur autorisation d'établissement valables ou autres).

ORGANISATION

Pour des raisons organisationnelles et des contraintes sanitaires évidentes, les entreprises sont priées de venir retirer dans la mesure du possible leurs masques en fonction du calendrier suivant:

Entreprises dont la dénomination commence par

- la lettre **A à J**: le vendredi 17 avril 2020
- la lettre **K à P**: le samedi 18 avril 2020
- la lettre **Q à Z**: le dimanche 19 avril 2020



Les entreprises ne pouvant pas se rendre au Findel lors de ces trois jours pourront encore récupérer leurs masques le lundi 20 avril.

L'artisanat remercie l'armée luxembourgeoise pour l'effort de solidarité dont elle fait preuve dans le cadre de cette crise sanitaire sans précédent.

Les masques pour les entreprises autres que celles visées ci-dessus seront distribués ensemble avec la Chambre de commerce. Les entreprises seront informées des modalités exactes dans les meilleurs délais.



© Domingos Oliveira



© Domingos Oliveira



© Domingos Oliveira





www.wort.lu

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 45550

<https://blobsvc.wort.lu/picture/b880b7894f6ebe56ea3742b797575f6f/1600/600/crop/0/490/3070/1644/wortv3/0151e4068d16ffcc44955fe56f08b934e379339>

A reprise des chantiers, protection renforcée

Les contrôles se multiplieront dans les jours à venir sur les chantiers de construction.

Photo Archives : Getty Images

[Économie](#) 4 min. 17.04.2020

Si, dès le 20 avril, le secteur de la construction redémarre au Luxembourg, le ministre du Travail a redit combien il comptait sur les chefs d'entreprise et les salariés pour que la sécurité sanitaire soit privilégiée.

Certes, sur les chantiers publics comme privés, il faut désormais rattraper [les cinq semaines d'arrêt](#) liées à l'épidémie de covid-19. Et le contre-la-montre reprend ce 20 avril. Mais attention, prévient Dan Kersch (LSAP), «de monde du travail n'est plus le même qu'avant». Entendez, ouvriers comme patrons, que désormais des règles d'hygiène et de sécurité plus strictes encore doivent s'appliquer.

De la fermeté, le ministre du Travail n'en avait pas que dans le ton de sa voix, ce vendredi. Il en aura aussi dans la veille scrupuleuse à ce que le premier redémarrage de l'activité économique se déroule de la meilleure façon que ce soit. Aussi prévient-il : «Police, Douanes, Inspection du travail (ITM) et fonctionnaires de la Santé auront différentes compétences pour contrôler». Voilà chacun prévenu, l'Etat luxembourgeois entend mettre en place une reprise de «façon responsable».

Alors oui, les administrations iront vérifier si les règles de distanciation sont bien appliquées; si des protections sont effectivement à disposition des ouvriers; si les postes ont bien été aménagés pour éviter tout risque de contamination; si le nettoyage des locaux comme des surfaces de travail est une réalité; si les équipements de protection sont bien stockés, nettoyés (si besoin) ou détruits. «Ce ne sont pas là que des recommandations, a bien insisté le ministre socialiste. Ces mesures constituent le nouveau socle d'un règlement de crise» complétant les textes existants.

Le code du travail restant dans la base, Dan Kersch n'a d'ailleurs pas manqué de s'appuyer dessus pour rappeler à chacun ses responsabilités. Un petit rappel, par exemple, de l'article 312.1 pour que les employeurs n'oublient pas qu'ils ont l'obligation de garantir la santé et la sécurité à tout moment et de manière absolue de leur personnel. Une lecture de l'article 313 pour que les salariés gardent à l'esprit qu'ils doivent veiller sur eux-mêmes et leurs collègues s'il y a danger.

Et à ce propos...

Les camionnettes? Le secteur de la construction utilise beaucoup ce moyen de transport pour ses employés, mais comment l'employer au vu des règles de distanciation. «Un accord est en cours de signature pour limiter strictement le nombre de personnels à bord», a assuré Dan Kersch. Et le ministre du Travail de préciser: «L'Etat est prêt à aider les entreprises en mettant à disposition certains de ses véhicules non utilisés actuellement».

Au bureau? Même si l'état du confinement se desserre, «la priorité reste au télétravail pour les employés administratifs». Si quelqu'un est contraint de venir au bureau, ses conditions de travail doivent faire en sorte qu'il travaille avec la bonne distanciation de deux mètres de ses autres collègues.

Le congé collectif? Pas de doute l'arrêt généralisé cet été des chantiers est sur la sellette. [Les cinq semaines de pause](#) que vient de vivre le milieu de la construction aurait [du mal à replonger dans une nouvelle pause](#) d'ici un trimestre. Aussi, Dan Kersch ne cache pas que des discussions sont en cours sur le sujet entre partenaires. «S'il y a une volonté d'entraide, on y arrivera», lâche le ministre. Mais arriver à quoi au fait?

A celles et ceux qui vont remettre le bleu de travail, lundi, le ministre du Travail a également voulu rappeler une option offerte par le droit. Article 312-4 du code du travail: chaque salarié a la possibilité de refuser un travail s'il estime qu'une mise en danger est avérée. Si la situation devait se traduire par un licenciement de la personne, la mesure serait considérée comme abusive. Un rappel à avoir à l'esprit sans doute, et qui fait écho à un propos récent du Premier ministre Xavier Bettel (DP): «L'économie ne primera pas sur la santé».

Mais le ministre du Travail se veut confiant. Déjà parce que l'ensemble des conditions de reprise n'ont pas été posées d'autorité par le gouvernement mais acceptées par l'ensemble des partenaires sociaux, syndicats comme patronats et chambre consultative. Au passage, le ministre du Travail a salué l'initiative prise par [la Chambre des métiers de distribuer 600.000 masques aux artisans](#) (et à leurs employés) qui s'approprient à reprendre le chemin des chantiers.

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [abonnez-vous à notre newsletter](#) de 17h.



www.lequotidien.lu

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 6859

<https://lequotidien.lu/a-la-une/masques-pour-le-secteur-de-la-construction-une-distribution-fluide/>

Construction : la distribution des masques a commencé

Auteur : [Jeremy Zabatta](#) Dans [a la une](#), [Luxembourg](#) Mis à jour le 17/04/20 22:48 | Publié le 17/04/20 13:43

Depuis vendredi, la Chambre des métiers, avec le soutien de l'armée luxembourgeoise, distribue gratuitement un kit de cinq masques par salarié du secteur de l'artisanat et de la construction. (Photo : Jeremy Zabatta)

Depuis ce vendredi matin, la Chambre des métiers, avec le soutien de l'armée luxembourgeoise, distribue gratuitement un kit de cinq masques par salarié du secteur de l'artisanat et de la construction.

Dès lundi, le secteur de la construction va reprendre ses activités dans le cadre de la stratégie de déconfinement du gouvernement après plusieurs semaines d'arrêt du fait de la crise sanitaire du coronavirus.

Pour permettre cette reprise économique du pays, le gouvernement a décidé de procéder par étapes. En premier lieu, c'est l'ensemble du secteur de la construction, et donc des artisans, qui a reçu le feu vert lors du dernier point presse du Premier ministre, Xavier Bettel. Afin de garantir un maximum de sécurité, il a été décidé de distribuer des masques, outil de travail désormais primordial.

Sur le parking E de l'aéroport, à proximité du golf de Luxembourg, l'armée luxembourgeoise a pris position pour accueillir les acteurs du secteur de la construction sur quatre lignes de distribution en mode "drive-in". Dès 9h, les acteurs du secteur en question, munis d'une preuve obligatoire de leur activité professionnelle comme une copie de la carte d'artisan ou une copie de l'autorisation d'établissement valable, ont commencé à prendre place dans les files.

Preuve de la bonne organisation militaire du site, il ne fallait qu'une dizaine de minutes pour repartir avec son kit de masques et de la documentation sur les bonnes pratiques à avoir. Pour faciliter la distribution, il a d'ailleurs été mis en place un système de distribution par ordre alphabétique. Ainsi, les entreprises dont la dénomination commence par les lettres A à J ont pu se présenter vendredi. Les entreprises commençant par les lettres de K à P pourront se présenter samedi, de Q à Z dimanche et enfin une distribution sera encore organisée en début de semaine.

"Lundi, c'est la reprise dans le secteur de la construction qui sort du déconfinement, et donc il est important, pour des raisons sanitaires évidentes, pour protéger les salariés et les clients, que la reprise se passe dans de bonnes conditions sanitaires et un outil pour faire cela c'est la protection buccale, autrement dit le masque", souligne Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers, présent sur le site de distribution. "Avec le gouvernement et l'armée luxembourgeoise, la Chambre des métiers va continuer à distribuer tout au long du week-end au secteur de l'artisanat et de la construction un kit de masques, soit cinq masques par salarié pour démarrer la première semaine de reprise et pour que cela se passe bien", assure encore le directeur de la Chambre des métiers, avant d'ajouter: "Il y a 600 000 masques sur le site. Cela suffira pour l'ensemble des salariés du secteur qui sont au nombre de 95 000."



En faisant le calcul, il y a donc largement assez de masques pour les salariés du secteur de la construction du pays.

Pour autant, il faudra par la suite trouver d'autres alternatives, car les masques en question ne sont pas réutilisables. Si cette distribution doit permettre un redémarrage de l'activité, les entreprises devront trouver un moyen de s'équiper sur la durée pour assurer de bonnes conditions sanitaires. "Cette distribution, c'est vraiment pour le déconfinement. Pour les autres semaines, il faudra bien sûr d'autres masques et il faudra regarder sous quelle forme les entreprises, les organisations professionnelles ou les institutions comme la Chambre des métiers s'organisent pour aider le secteur. Il y a des réflexions sur le sujet, mais pour le moment je ne peux rien confirmer. Cette distribution, c'est pour bien démarrer", termine Tom Wirion.

[Jeremy Zabatta](#)



www.wort.lu

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 45550

<https://blobsvc.wort.lu/picture/7b4b273212aa66c0a6416189533fdd4e/1600/600/wortv3/ebd60d85908a0ae900b4178c25f1c0a639e76edd>

L'Etat redémarre ses travaux sur la pointe des pieds

La pénétrente Sud, avant de retrouver le flux des automobiles, va être livrée aux engins de chantier.
Photo : Anouk Antony

[Économie](#) 3 min. 17.04.2020

Le ministre des Travaux publics, François Bausch, relancera prioritairement les chantiers d'Etat là où la circulation n'a pas encore retrouvé ses droits. Histoire d'avancer plus vite et avec le moins de nuisance dès lundi 20 avril.

[Depuis le 20 mars](#), les promoteurs immobiliers piaffaient d'impatience. Ils pourront souffler dès lundi, le 20 avril ayant été [fixé comme date de reprise pour les chantiers](#) de construction au Luxembourg. Une nouvelle qui redonne aussi le sourire au ministre des Travaux publics. C'est que du côté de l'Etat aussi, il reste [quelques grands travaux à mener à bien](#). Alors, vendredi, François Bausch a annoncé la couleur: il y a du pain sur la planche, à commencer par les trois semaines à venir.

En effet, le ministre et les entreprises entendent bien profiter [du calme régnant encore dans le pays confiné](#) pour mettre les bouchées doubles sur certains sites stratégiques. Le meilleur exemple en est [le chantier du tramway](#), au cœur de la capitale. A l'heure où la circulation est réduite au minimum et où seuls les commerces alimentaires fonctionnent en centre-ville, autant mettre hommes et engins à hauteur des croisements et non loin des rideaux baissés. **Moins de gêne sur le trafic routier, aucun impact sur les commerces:** voilà le but du changement de planification des interventions.



[Avalanche de millions pour grands travaux en cascade](#)

Des «points sensibles», comme il les nomme, François Bausch et les Ponts et Chaussées en ont listé ainsi toute une série. Sur les autoroutes notamment, autour d'ouvrages d'art en cours de réalisation ou réfection, [le pont Buchler](#) également. Mais il y a aussi la poursuite des constructions de lycées ([Michel Rodange](#), Ecole internationale [et autres](#)) sur laquelle l'Etat veillera à mettre un coup de boost. [Pour les CFL](#), ce lundi, marquera également la reprise du train-train habituel des travaux sur les lignes.

Le congé collectif en discussion

Mais, comme pour les entrepreneurs privés, nul doute que le respect des dates de livraison de ces grands travaux ne pourra se faire sans [quelques coups de rabot au congé collectif](#). Le ministre du Travail, Dan Kersch, a assuré que les négociations sur le sujet avait déjà été entamées entre partenaires sociaux. Sinon, toujours à titre d'exemple, pas sûr que la seconde ligne du tram puisse être mise en circulation d'ici la fin 2020 comme prévu, et donc sa bonne [continuité vers Bonnevoie en 2021](#).

Pour l'heure, point d'inquiétude dans le propos de François Bausch. En fin politicien, il préfère voir le verre à moitié plein. Et donc de se féliciter de constater que les artisans du bâtiment ont souscrit en nombre à [la distribution de 600.000 masques](#) organisée cette fin de semaine par la Chambre des métiers et l'armée luxembourgeoise. Signe que chacun est pressé de reprendre, et cela dans le cadre de [«la reprise de façon responsable»](#) telle que souhaitée par le gouvernement.



moien.lu

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://moien.lu/fennef-schutzmasken/>

Fënnef Schutzmaske pro Kapp – MOIEN.LU

Um 15. Abrëll 2020 huet d'[Lëtzebuerger Regierung nei Moosnamen am Kader vun der Covid-19-Pandemie ugekënnegt](#). Esou ass jiddwereen, deen am ëffentleche Raum ënnerwee ass ab e Méindeg, den 20. Abrëll 2020 dozou verpflichtet, ee Mondschutz unzehunn, sief et a Form vun enger medezinescher Schutzmask, engem Schal oder och enger selwer gebitzener Mask.

Den [Inneministère an de SYVICOL hu sech dann esou organiséiert](#), datt de CGDIS Masken un d'Gemengesecteuere liwwere wäert an déi 102 Gemengen sech ëm d'Distributioun un hir Bierger bekëmmere. Zur Zäit an Aart a Weis vum Maske-Verdeelen wäerten déi jeeeweileg Gemengen d'Populatioun informéieren.



© Evgeni Tcherkasski / Unsplash

An der Majoritéit vun de Fäll gi 5 Maske pro Persoun vun der Gemeng zur Verfügung gestalt a per Post verschéckt, sou datt et net zu onnéidegen Deplacementer kënn. Hei fannt Dir schonn eng Rei Informatiounen zur Distributioun:

Stad Lëtzebuerg

All Bierger aus der Stad Lëtzebuerg kritt 5 Masken, wéi och déi noutwenneg Consignen zum Droë vun der Mask zur Verfügung gestalt. Et gëtt drun erënnert, datt et net just ee Schutz fir sech selwer, mee och fir Anerer duerstellt, an datt weiderhin d'Deplacementer limitéiert solle bleiwen. D'Maske ginn nominativ per Post verschéckt.

Stad Esch

Och an der Stad Esch kritt all Persoun 5 Masken zur Verfügung gestalt. Dës ginn per Post un all Stot geschéckt, zesumme mat den noutwennige Consignen. Et biet een ëm Verständnis, datt d'Masken eréischt no an no ukomme wäerten. D'Gemeng zielt iwwer 36.000 Awunner, wouduerch d'Bierger gebiede ginn hire Mond an d'Nues mat anere Méttelen ze verdecken, bis datt d'Schutzmasken ukommen.

An dësem Kader gëtt och driwwer informéiert, datt et weder an den Apdikten, nach am Gemengenhais selwer zum Verdeele vu medezinesche Maske komme wäert an ee sech dësen Deplacement spuere kann. Weider Informatiounen ginn et [HEI](#).

Gemeng Käerjeng



Och hei kritt all Member vun engem Stot 5 Schutzmasken zougeschéckt. Eng aner Méiglechkeet eng medezinesch Mask ze kréien, besteet net. Weider Informatiounen ginn et [HEI](#).

Informationen vun der Regierung fir Entreprises

Entreprise kréie gratis Kits mat 5 Maske pro Salaricé zur Verfügung gestalt. D'Armée an d'Chambre des Métiers wäerten hei zesumme schaffen, fir d'Distributioun un d'Entreprises ze garantéieren. Um 17., 18., 19. an 20. Abrëll ass vun 9 bis 18 Auer een Drive-In-System um Parking E um Fluchhafen op, fir d'Masken ze verdeelen.

Et ass obligatoresch een Dokument bei sech ze hunn, deem d'Verbinding mam Beruff opweist (Kopie vun der Carte d'Artisan oder och vun der Autorisation d'Établissement). Aus organisatoresche Grënn soll een no folgendem System d'Maske sichen goen:

- Entreprises mat Nimm mam Buschtaf A bis J: Freides, den 17. Abrëll 2020
- Entreprises mat Nimm mam Buschtaf K bis P: Samschdes, den 18. Abrëll 2020
- Entreprises mat Nimm mam Buschtaf Q bis Z: Sonndes, den 19. Abrëll 2020
- Entreprises, déi un dësen Deeg net laanscht komme konnten: Méindes, den 20. Abrëll 2020

D'Handelskummer zu senge Moosnamen

Déi physisch Distributioun vun de Masken un Entreprises gëtt iwwert de Réseau vun der Post gemaach. Entreprise mat méi, wéi 50 Salaricéen kréien hir Maske per Post geschéckt. Huet een manner, wéi 50 Salaricéen, esou kritt ee Post vum CCSS, deem no der Unzuel u Maske froe wäert. Mam originalen Dokument vum CCSS muss een uschléissend op de jeeeweilige Büro goen, deem am Dokument uginn ass. Méi dozou ënnert [cc.lu](#).

Opmaacherbild: © Evgeni Tcherkasski / Unsplash

www.lessentiel.lu

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 75000

<http://www.lessentiel.lu/fr/corona/story/l-armee-s-assure-que-chaque-ouvrier-aura-son-masque-14745056>

DÉCONFINEMENT AU LUXEMBOURG

17 avril 2020 14:35; Act: 17.04.2020 15:29

L'armée s'assure que chaque ouvrier aura son masque

LUXEMBOURG - Entre vendredi et lundi, toutes les entreprises de construction du pays vont défiler au Findel, pour récupérer des masques de protection.

[Voir le diaporama en grand »](#)

Un dispositif piloté par l'armée et la Chambre des métiers permet à toutes les entreprises de la construction de venir récupérer des masques de protection.



Les chantiers au Luxembourg . Mais pour tous les employés du secteur, le retour au travail s'accompagne de mesures sanitaires pour limiter encore et toujours le risque de propagation du coronavirus. Ainsi, depuis vendredi matin, sur un parking de l'aéroport du Findel, un dispositif piloté par l'armée et la Chambre des métiers permet à toutes les entreprises de la construction de venir récupérer des masques de protection.

Ils sont distribués gratuitement et chaque entreprise reçoit l'équivalent de cinq masques par travailleur. Cette distribution, organisée selon un ordre alphabétique, se poursuivra samedi et dimanche de 9h à 18h, et éventuellement lundi pour les professionnels qui n'ont pas pu se déplacer plus tôt.

Le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense, François Bausch, était sur place vendredi. Il a tenu à remercier «tous les acteurs concernés et plus particulièrement Luxairport et l'Administration des ponts et chaussées ayant appuyé cette action».

(L'essentiel/Nicolas Chauty)

**www.gouvernement.lu**

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1167

https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiques/2020/04-avril/17-distribution-masques-artisanat.html

L'armée a mis en place un site de distribution de masques pour les entreprises de l'artisanat

Communiqué 17.04.2020

L'armée a mis en place un site de distribution de masques "drive in" au parking E du Findel pour les entreprises de l'artisanat ensemble avec la Chambre des métiers. Le site est opérationnel depuis 9 heures ce matin et restera ouvert tout le weekend ainsi que lundi de 9 à 18 heures.

©EVA



©EVA



©EVA



Cette mesure mise en place dans les plus brefs délais par l'armée permettra aux entreprises de l'Artisanat de se préparer de manière adaptée à la reprise des travaux de construction le 20 avril 2020.

Le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense, François Bausch, a rendu visite sur le site ce matin pour s'informer du déroulement de la distribution des masques. Le ministre tient aussi à remercier tous les acteurs concernés et plus particulièrement Luxairport et l'Administration des ponts et chaussées ayant appuyé cette action.

Communiqué par l'état-major de l'armée

www.paperjam.lu

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 3424

<https://paperjam.lu/article/remise-masques-aux-entreprises>

PICTURE REPORT

Remise de masques aux entreprises de l'artisanat

Écrit par Paperjam.lu

Publié Le 17.04.2020 • Édité Le 17.04.2020



Remise de masques aux entreprises de l'artisanat (Photo: Matic Zorman/Maison Moderne)



L'armée luxembourgeoise et la Chambre des métiers ont organisé, le 17 avril, la première distribution de masques sur le parking E de l'aéroport du Findel pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat qui sortiront du confinement le



20 avril. Elle durera de 9h à 18h, via un système de «drive-in». Le week-end du 18 et du 19 avril, ainsi que le lundi 20 avril, seront également des journées de distribution suivant le même protocole.

(Photos: Matic Zorman/Maison Moderne)

**www.wort.lu/fr**

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 4 550

<https://www.wort.lu/fr/economie/pour-les-artistes-la-distribution-debute-ce-vendredi-5e994fb3da2cc1784e35bcd4>

Pour les artisans, la distribution débute ce vendredi



Les entreprises dont la dénomination commence par les lettres A à J doivent se présenter au Findel ce vendredi pour retirer leurs kits.

Photo: Shutterstock

ÉCONOMIE

Les entreprises artisanales qui seront sur le pont ce lundi, jour de la première phase du déconfinement, peuvent gratuitement se procurer des kits de protection buccale. La fourniture de ces masques commence ce vendredi sur le parking E de l'aéroport du Findel.

(DH) - Ce lundi 20 avril, et comme annoncé par le gouvernement, la [première phase de déconfinement](#) sera effective. Pour conjuguer impératifs de santé publique et aspects économiques, une [protection buccale](#) sera obligatoire pour tout le monde lorsqu'une distance de protection de deux mètres ne pourra pas être respectée.

Dans une première phase, c'est l'armée, de concert avec la Chambre des métiers, qui organisera la distribution des masques pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat qui sortent du confinement ce lundi. La distribution d'un kit gratuit de cinq masques par salarié est effectuée sur le parking E de l'aéroport du Findel, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril, de 9 à 18h, via un système de drive-in.

**Hands Up**
il y a 12 heures 

📢 Dernière nouvelle quant à la distribution de masques pour les entreprises de 👷👷👷 l'Artisanat.

Pour les entreprises du secteur de l'Artisanat qui entendent redémarrer leurs activités lundi prochain le 20 avril, 🇱🇺 l'armée luxembourgeoise et la Chambre des Métiers organiseront la distribution des 😊 masques de protection.

📍 Celle-ci aura lieu sur le  parking E de  l'aéroport du Findel, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril 2020, de 9 à 18 heures... [Afficher la suite](#)



CDM.LU
COVID-19 et stratégie de déconfinement : Remise de masqu...
En date du 15 avril 2020, le Conseil de gouvernement a décidé de lignes ...

👍 5 💬 1 ➦ 6

Toutes les entreprises artisanales concernées pourront être pourvues en masques mais la présentation d'une preuve de leur qualité d'artisan et/ou du lien avec l'entreprise (copie de la carte d'artisan, d'une copie de leur autorisation d'établissement valables ou autres) est obligatoire.

Pour des raisons organisationnelles et des contraintes sanitaires, les entreprises sont priées de venir retirer dans la mesure du possible leurs masques en fonction d'un calendrier déjà établi. C'est ainsi que les entreprises dont la dénomination commence par les lettres A à J doivent se présenter ce vendredi; celles par les lettres K à P samedi 18 avril, et celles de Q à Z dimanche 19 avril. Les entreprises n'ayant pu se présenter lors de ces trois jours ont la possibilité de retirer les kits le lundi 20 avril.

**www.lesfrontaliers.lu**

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1 467

<https://www.lesfrontaliers.lu/sante/luxembourg-comment-recuperer-son-masque-pour-se-deplacer/>

Entreprises et particuliers : comment récupérer son masque pour se déplacer ?

Le masque sera obligatoire à partir du 20 avril. Le Gouvernement luxembourgeois a débuté les distributions.

Chrystelle Thévenot



Crédit photo : unsplash

A partir du 20 avril 2020, le port du masque sera obligatoire (masque médical, artisanal en étoffe, bandana (buff) ou foulard) au **Grand Duché**. Six à sept millions de masques sont en stock, le Corps grand-ducal d'incendie et de secours a commencé à livrer 3,5 à 4 millions de masques aux communes, dès jeudi.

Il faut rappeler que le simple port d'un masque ne permet pas à lui seul une protection contre le risque de contagion. Il est demandé de maintenir la distanciation physique, de respecter les gestes-barrières et de limiter les déplacements au strict nécessaire.

Comment s'organise la distribution ?

Résidents

Chaque citoyen recevra un "kit de départ" avec un masque via sa commune ou l'Etat. La distribution des masques, pour ceux qui ne les ont pas déjà reçus, se fera à partir du **lundi 20 avril 2020**.

Pour les communes, la circulaire du ministère de l'Intérieur propose des solutions pour simplifier la distribution comme par exemple la mise en place de points de distribution décentralisés, l'installation d'un drive-in, par voie postale ou par porteur. Le Gouvernement recommande aux

communes de distribuer les masques aux personnes âgées de plus de 65 ans et, sur demande, aux personnes vulnérables.

Chaque citoyen a droit à 5 masques qui seront fournis ensemble avec des consignes d'utilisation.

Dans certaines localités, les masques seront envoyés par distribution postale nominative comme par exemple à Luxembourg-Ville.

Travailleurs frontaliers

Une distribution pour les personnes qui travaillent sera organisée à travers les entreprises, et ceci par la cellule logistique. Le gouvernement a décidé d'attribuer aux entreprises gratuitement un kit de cinq (5) masques par salarié. Dans un communiqué, le Gouvernement luxembourgeois précise que *"Les entreprises seront informées des modalités exactes dans les meilleures délais"*.

Les entreprises de l'artisanat

L'armée luxembourgeoise (avec la Chambre des métiers) organisera la distribution des masques pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat qui sortent le 20 avril du confinement. Celle-ci aura lieu sur le parking E de l'aéroport du Findel, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril 2020, de 9 à 18 heures, via un système de drive-in.

CGDIS
@CGDISlux

Sur décision du @gouv_lu de mettre à disposition de chaque citoyen du pays 5 masques chirurgicaux, le CGDIS a été chargé hier par @TainaBofferding d'en organiser la distribution aux 102 communes du pays. Début des livraisons ce matin avec pour objectif de finir demain vendredi.

44 13:38 - 16 avr. 2020

22 personnes parlent à ce sujet

Quelles sont les règles dans les transports en commun ?



Des mesures de protection strictes sont à respecter dans les transports publics : bus, trains et tram. Les voyageurs sont également obligés de porter un masque

Les mesures de protection sont les suivantes :

- La porte avant des bus reste fermée. Les voyageurs sont priés de monter et de descendre par les portes arrière,
- La 1^{re} rangée de sièges des bus reste inoccupée et un ruban de barrière en place,
- Pas de vente de billets (RegioZone et 1^{re} classe dans les trains).

Eu Europe, la Slovénie et la Bulgarie ont déjà rendu le port du masque obligatoire.

**www.gemengen.lu**Date: **17-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1 000**

<https://gemengen.lu/web/2020/04/17/covid-19-distribution-de-masques-par-larmee/>

Covid-19/ Distribution de masques par l'armée

17/04/2020

L'armée a mis en place un site de distribution de masques «drive in» au parking E du Findel pour les entreprises de l'artisanat ensemble avec la Chambre des métiers. Le site est opérationnel depuis 9 heures ce matin et restera ouvert tout le weekend ainsi que lundi de 9 à 18 heures.

Cette mesure mise en place dans les plus brefs délais par l'armée permettra aux entreprises de l'Artisanat de se préparer de manière adaptée à la reprise des travaux de construction le 20 avril 2020.

Le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense, François Bausch, a rendu visite sur le site ce matin pour s'informer du déroulement de la distribution des masques. Le ministre tient aussi à remercier tous les acteurs concernés et plus particulièrement Luxairport et l'Administration des ponts et chaussées ayant appuyé cette action.

www.wort.lu/fr

Date: 17-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 4 550

<https://www.wort.lu/fr/luxembourg/des-masques-comme-s-il-en-pleuvait-5e99beedda2cc1784e35bd6c>

Des masques comme s'il en pleuvait



Les masques réservés aux communes ont été comptés selon le nombre d'habitants, avant expédition.

D'ici lundi, les 102 communes débiteront la distribution des masques à l'ensemble des habitants du Luxembourg. Mais avant d'arriver, les personnels du CGDIS ont reçu pour mission d'assurer le dispatching de ces précieuses protections.

A compter de ce lundi 20 avril, protection buccale obligatoire pour tout le monde au Grand-Duché. Sitôt que l'un ou l'autre se retrouve à côtoyer du monde, dans l'espace public, il faudra porter devant sa bouche un foulard, un voile, un bandana ou un masque de toute sorte. Une «barrière sanitaire» dont, ce vendredi, le ministre de la Sécurité intérieure François Bausch a rappelé qu'elle était aussi bien nécessaire dans tous les transports en commun qu'au supermarché, chez le boulanger, sur les chantiers, etc. Bref, là où il est impossible de respecter la distanciation de deux mètres de rigueur.

Et des masques, il semble en tomber du ciel actuellement. Ainsi, le gouvernement vient-il d'en mettre 3,5 millions à disposition de l'ensemble des habitants. Mais pour que la précieuse protection arrive dans chacune des 102 communes du pays, l'Etat et le Syvicol ont dû s'appuyer sur la force organisationnelle du CGDIS. Ainsi, depuis quelques jours, des dizaines de sapeurs du corps grand-ducal d'incendie sont-ils missionnés pour organiser le packaging et l'envoi des colis sur tout le territoire. Et il y a le feu: lundi, tout doit être achevé.



Et si les communes apprécieront l'arrivée massive de masques, d'autres organisations bénéficieront aussi de ce ruissellement de matériels sanitaires. C'est notamment le cas, depuis ce matin et pour trois jours, pour quelque 5.000 chefs d'entreprise du secteur de l'artisanat. Le gouvernement a ainsi mis à la disposition de ces patrons et de leurs employés quelque 600.000 masques à répartir. Résultat, ça se presse au drive-in organisé à l'aéroport du Findel. Personnels de la Chambre des métiers et militaires luxembourgeois se chargeant d'accorder à chacun, là encore, cinq masques par salarié.

Pour le commerce aussi

Ce n'est pas tout. En vue de la reprise de l'activité économique de ce 20 avril, la Chambre de commerce joue elle aussi les Père Noël covid-19 auprès de ses affiliés. Et la hotte est bien lourde puisque cette fois il s'agit de ravitailler dans les meilleurs délais près de 60.000 entreprises tous secteurs d'activité confondus. Représentant les trois quarts du salariat national, ces sociétés vont ainsi recevoir entre 1,5 et 2 millions de masques, assure-t-on à la Chambre de commerce.

Voilà de quoi assurer un premier kit aux 310.000 employés servis. Sachant que l'organisme consulaire a lui aussi décidé de faire confiance aux facteurs pour acheminer les protections à ses adhérents de plus de 50 salariés. Les plus petits recevront un courrier du centre commun de la sécurité sociale les informant du nombre de masques mis à leur disposition, à venir récupérer en bureau postal. A saluer au passage le geste du gouvernement et de Post Luxembourg: le premier prenant en charge le coût des masques, le second les frais d'expédition.

**www.chronicle.lu**Date: **16-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **770**Audience: **1000**<https://chronicle.lu/category/medical/32450-luxembourg-army-to-distribute-masks-at-lux-airport-carpark-for-artisan-companies>

Luxembourg Army to Distribute Masks at Lux-Airport Carpark for Artisan Companies

Published on Thursday, 16 Apr 2020 21:23 by



Further to the announcement yesterday, Wednesday 15 April 2020, when the Government cabinet decided on guidelines regarding a phased lockdown exit in respect of the COVID-19 pandemic, the Defence Department has confirmed details of the disbursement of protective face masks.

As of Monday 20 April 2020, oral protection will be mandatory for everyone when a protective distance of two metres cannot be respected between individuals.

The government has decided to allocate free-of-charge a kit of five masks per employee to companies.

In a first phase, the Luxembourg army, together with the Chamber of Trades (Chambre des Métiers), will organise the distribution of masks for all companies in the craft sector which are set to emerge from confinement next Monday, 20 April. This will take place in car park E at Findel airport, on Friday 17, Saturday 18, Sunday 19 and Monday 20 April 2020, from 09:00 - 18:00, via a drive-through system.

All artisanal companies concerned will thus be given their masks, upon compulsory presentation of proof of their craftsmanship and / or of the link with the company (copy of the artisan card, of a copy of their authorisation).

For organisational reasons and obvious health constraints, companies are requested to come and obtain their masks as far as possible according to the following schedule:

- Companies whose name begins with the letter A to J: Friday, 17 April 2020;
- Companies whose name begins with the letter K to P: Saturday, 18 April 2020;
- Companies whose name begins with the letter Q to Z: Sunday, 19 April 2020;
- Companies that could not come the previous days: Monday, 20 April 2020.

Masks for companies other than those mentioned above will be distributed together with the Chamber of Commerce. Companies will be informed of the exact terms as soon as possible.

www.wort.lu

Date: 16-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 45550

<https://blobsvc.wort.lu/picture/cb6d8030798451f5d825928495bc74bc/1600/600/wortv3/fdbcb160cd8f2226a03f2c09233cd6560c6ec59f>

La voix des jeunes artisans au milieu du déconfinement

Alexa Ballmann est la première femme à diriger la fédération des jeunes artisans.
Photo: Chris Karaba

[Économie](#) 5 min. 16.04.2020

Alexa Ballmann sera une des trois femmes à participer au comité chargé par le gouvernement de veiller à ce que le déconfinement se déroule au mieux pour les professionnels. Et la présidente de Jonk Handwierk n'entend pas rester muette.

Décider des [premières mesures de déconfinement](#) est une chose. Le Premier ministre, Xavier Bettel (DP) l'a fait mercredi. Mais à l'heure où le Luxembourg est encore fébrile face au covid-19 (68 décès et 205 patients hospitalisés), quels seront les effets secondaires de la reprise des diverses activités? C'est pour suivre ces impacts que le gouvernement a décidé de constituer un groupe de six personnalités au profil varié. Et autour de la table, Alexa Ballmann, [présidente de la plateforme Jonk Handwierk](#) ("Jeunes artisans").

L'esthéticienne en a été informée mercredi. Et passée la surprise, elle a pris la mesure de ce qui l'attendait. «Je serai la voix de l'artisanat et, en particulier, de ces jeunes chefs d'entreprise qui ont eu le courage de se lancer dans la reprise ou la création d'une activité et qui se retrouvent pris dans cet ouragan. Car avant que l'un ou l'autre de ces artisans de moins de 40 ans ne relève le rideau de son commerce, ne remette en route ses machines ou s'occupe à nouveau de ses clients en appliquant les fameux gestes barrières, il y a encore des choses à régler.»

Petit tour de table

La parité y est presque, mais ce n'est pas là-dessus qu'il faut avoir l'œil dans la composition du comité de suivi du déconfinement mis en place par le gouvernement. De grands noms, de grandes fonctions et surtout une diversité de points de vue qui pourra être enrichissante dans l'analyse. Seront réunis :

- Nora Back – Présidente de la Chambre des salariés
- Alexa Ballmann – Présidente du JHL (Jonk Handwierk)
- Luc Frieden – Président de la Chambre de commerce
- Erny Gillen – Expert en éthique
- Claudia Monti – Médiateur du Grand-Duché de Luxembourg (Ombudsman)
- Gilbert Pregno – Psychologue et Président de la Commission consultative des droits de l'homme
- René Schlechter – Président de l'Ombuds-Comité pour les droits de l'enfant (ORK)
- Prof. Claus Vögele – Professeur titulaire Psychologie de la santé à l'UNI

D'accord, [les chantiers reprennent ce lundi 20 avril](#). Mais tous les artisans ne seront pas concernés par cette relance de l'activité. Coiffeurs, fleuristes, graphistes... «Et les temps sont durs», rappelle celle qui, du matin au soir, reçoit des appels de ses homologues sans rentrée d'argent depuis des semaines et qui voient les factures tomber. «Ce n'est pas parce qu'un artisan a plus que neuf ou dix salariés qu'il est riche, tacle la jeune femme [en écho aux propos polémiques du ministre du Travail](#), Dan Kersch (LSAP).



[Déjà 16,5 millions pour les petits entrepreneurs](#)

Alors oui, avant de parler masques, gants, peur de croiser l'autre, il faut discuter des aides accordées aux PME, TPE et indépendants. «Dans ce que nous avons vu des aides du gouvernement, on a vraiment l'impression d'avoir été -au mieux- oubliés, -au pire- dédaignés.» Car si les salariés bénéficieront du [chômage partiel](#), le chef d'entreprise [d'une structure de moins de 10 salariés ne touchera que 5.000 euros](#) en tout et pour tout, quand ce n'est pas [2.500€ seulement pour les indépendants](#). Une aide malheureusement pas ouverte à tous, déplorent certains.

Les initiatives poussent

«Très difficile», estime Alexa Ballmann. Qui entend donc militer au sein du groupe désigné par le gouvernement pour que celui-ci soutienne un peu plus «ceux qui ont osé, créé des emplois et produit des richesses pour l'ensemble du pays [jusqu'à cette crise du covid-19](#). «Pas un cadeau, mais un soutien à hauteur des enjeux.» Après tout, avec ces quelque 7.500 entreprises et ces 94.000 personnes, l'artisanat ne représente-t-il pas le [premier employeur et formateur du pays](#)?

Et pour demain? Bien sûr que Jonk Handwierk et ses membres sont préoccupés par la santé de celles et ceux qui reprendront le travail. Pour les protections (au-delà des [3,5 millions distribués aux habitants](#)), la présidente des jeunes artisans se réjouit de [l'action de l'armée et de la Chambre des métiers qui mettent en place une vaste distribution](#), depuis ce vendredi au Findel, pour le secteur du bâtiment d'abord. Mais d'autres initiatives sont à souligner. Comme ces guides rappelant les attitudes sanitaires à adopter qui sont rédigés ici et là en fonction des missions ou la création, toujours via [la Chambre des métiers](#), d'un groupement d'achats pour passer une commande globale de masques à meilleur tarif, etc.

«Le Jonk Handwierk entretient une bonne collaboration avec le gouvernement, et notamment le ministre des Classes moyennes. Je suis persuadé que cela nous amènera à élaborer ensemble des solutions et pistes de sortie du confinement adéquates et en temps voulu», veut maintenant positiver celle dont le salon d'esthétique est à l'arrêt depuis près d'un mois.

Suivez-nous sur



**www.agefi.lu**Date: **17-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.agefi.lu/Fax-Article.aspx?art=60071&date=17-04-2020&fax=4863&rubr=4829>

L'armée a mis en place un site de distribution de masques pour les entreprises de l'artisanat

L'armée a mis en place un site de distribution de masques «drive in» au parking E du Findel pour les entreprises de l'artisanat ensemble avec la Chambre des métiers. Le site est opérationnel depuis 9 heures ce matin et restera ouvert tout le weekend ainsi que lundi de 9 à 18 heures. Cette mesure mise en place dans les plus brefs délais par l'armée permettra aux entreprises de l'Artisanat de se préparer de manière adaptée à la reprise des travaux de construction le 20 avril 2020.

Le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense, François Bausch, a rendu visite sur le site ce matin pour s'informer du déroulement de la distribution des masques. Le ministre tient aussi à remercier tous les acteurs concernés et plus particulièrement Luxairport et l'Administration des ponts et chaussées ayant appuyé cette action.

Source : *état-major de l'armée*

www.paperjam.lu

Date: 16-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 3 424

<https://paperjam.lu/article/nous-sommes-prets>

Le patronat prêt pour la reprise

Camille Frati



Les chantiers pourront reprendre dès lundi, après trois semaines d'arrêt. (Photo : Matic Zorman / archives / Maison Moderne)

Les représentants des entreprises ont bien accueilli l'annonce d'une reprise progressive de l'activité économique, à commencer par les métiers de la construction.

Évoquée par Paperjam [dès mardi](#), la première étape de la sortie de crise a été confirmée mercredi



par le Premier ministre [Xavier Bettel](#) (DP) à l'issue du conseil de gouvernement. Avec un coup d'envoi donné par les salariés de la construction, qui [pourront reprendre le chemin des chantiers dès lundi](#).



«Nous sommes soulagés, et nous sommes bien préparés pour cette reprise», assure [Roland Kuhn](#), président de la Fédération des entreprises de construction et de génie civil, qui réunit 600 entreprises et compte 20.000 salariés. «Nous avons créé une guideline reprenant la façon dont on doit redémarrer. Le plus important étant la sécurité et la santé de nos collaborateurs. Nous sommes prêts.» La Fédération a d'ailleurs préparé affiches et flyers afin de sensibiliser les collaborateurs.

Il est illusoire de croire que tout va redémarrer au point où ça s'est arrêté.



Roland Kuhn, président, Fédération des entreprises de construction et de génie civil

«Nous allons démarrer doucement», nuance toutefois l'ancien président de la Chambre des métiers, puisqu'une partie des salariés seront forcés de rester à la maison tant que les crèches et les écoles seront fermées, ou parce que vulnérables ou en maladie. «Il est illusoire de croire que tout va redémarrer au point où ça s'est arrêté. Nous avons beaucoup de choses à mettre en place, et il va falloir former les gens sur les chantiers pour les sensibiliser aux mesures de sécurité.»



Les chantiers ont en effet été mis à l'arrêt durant trois semaines, souligne [Tom Wirion](#), directeur général de la Chambre des métiers. «Il faut que les équipes soient mobilisées, et aussi certainement voir sur site si les fournitures qu'il faut sont bien là, si les machines fonctionnent.» Et évidemment veiller à ce que les entreprises mettent bien à disposition de leurs salariés des masques de protection – ou protections buccales alternatives – et du gel hydroalcoolique.

«La Fédération des artisans et les différentes associations professionnelles ont élaboré des concepts et des instructions de sécurité pour protéger les employés et les clients contre une éventuelle



infection», met également en avant [Michel Reckinger](#), président de la Fédération des artisans, dans un communiqué. «Ces documents et informations pourront être téléchargés sur notre site web dans les prochains jours, et nous les diffuserons via notre newsletter.»

C'est une étape décisive dans un pays où les chantiers de toutes sortes, de logements comme d'infrastructures, ont une importance particulière.



René Winkin, directeur, Fedil

L'industrie voit en tout cas d'un bon œil le dégel progressif d'une partie de l'économie luxembourgeoise. «Je suppose que le gouvernement a été convaincu par les [mesures de préparation prises](#) par le secteur de la construction – quasiment le seul secteur que nous couvrons qui a dû



arrêter de travailler», note [René Winkin](#), directeur de la Fedil. «C'est une étape décisive dans un pays où les chantiers de toutes sortes, de logements comme d'infrastructures, ont une importance particulière.»

D'ailleurs, «cette reprise arrange aussi les porteurs de projets, et nous devons espérer qu'aucun projet ne sera reporté en raison de problèmes de liquidités», commente M. Winkin.

Les autres secteurs devront toutefois attendre leur tour, puisqu'aucune échéance n'a été avancée par le gouvernement. «C'est important qu'une perspective soit dessinée avec ce déconfinement progressif en plusieurs phases», tempère M. Wirion. «Le fait que la construction, un secteur-clé de

l'économie luxembourgeoise, puisse reprendre est un bon signal.» Outre l'hôtellerie, la restauration et les cafés (horeca), la coiffure et l'esthétique – qui ne peuvent offrir leurs services en ligne comme d'autres commerces – souffriront encore avant de reprendre. «Il est très important que des aides supplémentaires soient débloquées comme y a fait allusion le Premier ministre», plaide M. Wirion.

C'est un tout cohérent, on peut être content que cela redémarre progressivement, et c'est ce qui semble être le plus raisonnable.



Jean-Paul Olinger, directeur, UEL

L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) salue en tout cas l'annonce, soulignant le respect nécessaire des mesures de précaution que le gouvernement précisera dans les prochains jours, à commencer par la protection obligatoire de la bouche. «La sécurité et la santé des citoyens et des

salariés sont l'élément le plus important», répète son directeur,  [Jean-Paul Olinger](#). «C'est un tout cohérent, on peut être content que cela redémarre progressivement, et c'est ce qui semble être le plus raisonnable.»

Car cette première étape cruciale demeure fragile. «Le gouvernement veut observer comment se passe la première phase avant de prendre la décision d'une deuxième phase, et cela correspond au souci [d'éviter une marche arrière](#), qui serait vraiment déplorable et très coûteuse des points de vue sanitaire, économique et social», abonde M. Winkin. Une deuxième phase très attendue, puisqu'elle libérera les parents d'enfants scolarisés au fondamental.

**www.gemengen.lu**Date: **16-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1 000**

<https://gemengen.lu/web/2020/04/16/un-retour-en-classe-en-alternance-alliant-la-protection-des-eleves-et-la-qualite-des-apprentissages/>

Un retour en classe « en alternance », alliant la protection des élèves et la qualité des apprentissages



Le gouvernement a décidé une stratégie de déconfinement équilibrée entre les impératifs de la santé publique et les aspects psycho-sociaux, pédagogiques et économiques liés au confinement actuel. Ces impératifs guident également la reprise par étapes des activités dans les écoles et les structures d'accueil. Celle-ci se fera en cohérence avec les modalités décidées pour assurer la continuité des apprentissages et annoncées lors de la conférence de presse du 2 avril dernier.

Les cours de l'école luxembourgeoise reprendront progressivement à partir du 4 mai 2020. Le mode de fonctionnement ne sera toutefois pas celui que nous avons connu avant le 13 mars ; il sera adapté aux contraintes de la crise sanitaire.

L'objectif reste inchangé : permettre à tous les élèves de poursuivre leurs apprentissages et de terminer leur année scolaire en bonne et due forme pour avancer dans leur parcours scolaire. En même temps, la protection maximale de la santé de chaque enfant, de chaque jeune et de chaque membre du personnel reste une priorité absolue, et les efforts pour limiter la propagation du COVID-19 et protéger au mieux la population vulnérable sont maintenus. À cet effet, la réouverture échelonnée des écoles et des structures d'accueil s'accompagnera de la mise en place de strictes mesures-barrière dans tous les établissements.

Pour concilier les objectifs de qualité scolaire et de protection maximale, la reprise des activités dans le secteur scolaire et éducatif se fondera sur deux principes :

- **Un enseignement en alternance en deux groupes d'élèves : groupe « école » et groupe « répétition »**



Pour donner à tous les élèves des chances équitables de progresser dans leur parcours, l'enseignement se concentrera sur les contenus essentiels et nécessaires à la poursuite des programmes de l'année scolaire suivante.

À l'enseignement fondamental comme secondaire, les cours reprendront selon un système en alternance qui permettra d'assurer la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage tout en réduisant de 50% les effectifs d'élèves simultanément présents dans les bâtiments scolaires.

Les enseignants dispenseront le même cours pendant deux semaines de suite, tandis que les élèves bénéficieront d'une semaine de cours à l'école suivie d'une semaine de travaux de répétition à domicile ou dans une structure d'accueil.

Concrètement, les élèves de chaque classe seront divisés en deux groupes (A et B), dont l'enseignement sera organisé en alternance hebdomadaire. Chaque groupe suivra pendant une semaine le cours à l'école ou au lycée. Pendant cette semaine, des nouveaux contenus seront introduits et les enseignants pourront organiser des devoirs en classe. La semaine suivante, les élèves travailleront à domicile (ou bénéficieront d'un encadrement dans l'enseignement fondamental) pour répéter et consolider les contenus ainsi appris selon un plan de travail qui leur aura été donné par leur(s) enseignant(s).

- **Un ensemble de mesures-barrière pour une protection maximale**

La réduction des effectifs d'élèves (voir point 1) permettra de respecter au mieux les mesures de distanciation sociale aussi bien dans les enceintes des écoles que lors des transports scolaires et de minimiser, par ce biais, la propagation du virus.

Des mesures de distanciation et d'hygiène seront mises en place dans chaque établissement pour assurer une protection maximale de tous les enfants, des jeunes et du personnel. Celles-ci incluent notamment

- le respect d'une distance interpersonnelle de 2 mètres (à travers le réaménagement des salles de classe, l'orientation des flux dans les couloirs, le déphasage des pauses de récréation, etc.) ;
- le port obligatoire d'un dispositif permettant de recouvrir le nez et la bouche pour les situations de contact interpersonnel quand la distance de sécurité sanitaire de 2 mètres ne peut être garantie. Le matériel nécessaire sera mis à disposition en quantité suffisante par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- le port obligatoire d'un tel dispositif dans les transports publics et scolaires (le port est fortement recommandé pour l'entièreté du trajet scolaire) ;
- dans les salles de classe, où cette distance pourra aisément être respectée grâce à la réduction du nombre d'élèves présents, le port d'un tel dispositif ne sera pas obligatoire, mais facultatif ;



- le maintien de groupes classes stables, dans la mesure du possible, pour éviter au maximum que des élèves n'appartenant pas au même groupe se côtoient ;
- un lavage régulier des mains ;
- la mise à disposition de désinfectants dans chaque salle de classe et à l'entrée des écoles ;
- l'élaboration d'un plan de circulation des élèves dans l'enceinte des bâtiments;
- l'élaboration d'un plan de pauses et de récréations alternées ;
- la suppression des cours d'éducation physique et de natation.

CALENDRIER DE LA REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITÉS

20 avril 2020

Reprise des activités d'aide et d'assistance

Les activités d'aide et d'assistance au profit des enfants et des jeunes les plus fragiles reprennent pour offrir à cette population cible une prise en charge ponctuelle, adaptée à leurs besoins. Les professionnels des structures en question sont autorisés à établir un contact direct et ponctuel avec les enfants et jeunes concernés, dans le strict respect des consignes sanitaires émises par la Direction de la santé.

- *Mesures en faveur des élèves en situation de déconnexion ou de décrochage*

Des mesures de soutien particulières ont été mises en place pour prévenir le décrochage des élèves démunis qui se retrouvent isolés à la maison et ne participent pas à l'enseignement à distance. Dans les cas où il s'avère impossible d'établir ou de maintenir un contact à distance avec ces élèves ou leurs parents, les professionnels psycho-socio-éducatifs (équipes pour le soutien des élèves à besoins spécifiques – ESEB à l'enseignement fondamental ; services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires – SePAS et services socio-éducatifs – SSE à l'enseignement secondaire) assureront aux élèves concernés une prise en charge ponctuelle dans le bâtiment scolaire.

- *Reprise des services ambulatoires du secteur de l'Aide à l'enfance et à la famille (AEF), notamment de l'Office national de l'enfance (ONE) ;*
- *Prise en charge ponctuelle des élèves à besoins spécifiques par les centres de compétences en psychopédagogie spécialisée et centres socio-thérapeutiques, dans la mesure où la continuité d'une thérapie, d'une rééducation ou d'un diagnostic en dépend.*

4 mai 2020

Reprise des classes terminales de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle



- classes de 1^{re} de l'enseignement secondaire classique
- classes de 1^{re} de l'enseignement secondaire général
- classes terminales de la formation professionnelle

Enseignement secondaire classique et général

À l'enseignement secondaire classique et général, tous les efforts seront mis en œuvre pour permettre aux élèves de clôturer leur année terminale et d'obtenir en bonne et due forme leur diplôme, qui conserve toute sa valeur.

Les cours dans ces classes reprendront le 4 mai 2020 pour l'ensemble des élèves et se poursuivront jusqu'au 8 mai 2020.

Pour garantir la distanciation sociale, les élèves de chaque classe sont divisés en deux groupes, A et B. Les directions des lycées établiront un emploi du temps avec un horaire différé pour chacun des deux groupes.

Pour tous les élèves des classes de 1^{re}, la semaine du 11 mai 2020 sera consacrée aux devoirs en classe, dans le strict respect des mesures de distanciation sociale et d'hygiène qui s'imposent.

La prise en compte des résultats de l'année scolaire ne se fera pas au détriment des élèves. Ainsi, à la demande de l'élève, un devoir en classe optionnel pourra être rédigé dans un maximum de trois disciplines au cours de la semaine du 18 mai 2020. La note du devoir optionnel sera prise en compte dans le calcul de la note semestrielle.

Les épreuves de l'examen de fin d'études secondaires débiteront le 25 mai 2020 et se dérouleront selon le calendrier initialement prévu.

Pour donner à chaque élève une chance équitable de réussir son année terminale malgré les circonstances exceptionnelles, les questionnaires d'examen porteront exclusivement sur la matière traitée en classe avant le 13 mars 2020.

Formation professionnelle

Les classes terminales des CCP (certificats de capacité professionnelle), DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) et DT (diplôme de technicien) reprennent le 4 mai 2020 selon un système d'alternance hebdomadaire (voir plus haut). Les cours se poursuivront jusqu'aux dates auxquelles auront lieu les projets intégrés finaux (PIF) respectifs dans les différentes formations.

La durée des projets finaux sera adaptée et les projets ne porteront que sur la matière traitée avant la fin du 1^{er} semestre 2019-2020. L'évaluation des projets tiendra compte des contraintes liées au contexte actuel.

11 mai 2020

Reprise des autres classes de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle

- classes de 7^e à 2^e de l'enseignement secondaire classique
- classes de 7^e à 2^e de l'enseignement secondaire général



- classes non terminales de la formation professionnelle
- cours individuels de l'enseignement musical

Enseignement secondaire classique et général

Les cours des classes de 7^e à 2^e reprendront selon un système en alternance hebdomadaire (voir plus haut). Ce système (une semaine de cours à l'école suivie d'une semaine de répétition à domicile) sera poursuivi jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Avant le congé de la Pentecôte, les contenus traités dans le cadre de l'enseignement à distance seront consolidés en classe. Des devoirs en classe seront organisés en mathématiques, en langues et dans les disciplines de spécialisation des classes supérieures.

Après le congé de la Pentecôte, les élèves apprendront de nouvelles matières et avanceront dans les programmes scolaires.

Les cours de natation et les cours de sport resteront suspendus jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Formation professionnelle

Les classes non terminales des CCP (certificats de capacité professionnelle), DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) et DT (diplôme de technicien) reprendront le 11 mai 2020 selon un système d'alternance hebdomadaire (voir plus haut).

Dans les secteurs dont le déconfinement aura été décidé, les apprentis seront autorisés à retourner à leur poste d'apprentissage sous condition que leur sécurité sanitaire soit garantie et que leur formation pratique puisse être assurée en bonne et due forme par l'entreprise formatrice.

Enseignement musical

Les cours individuels (1 élève + 1 enseignant) de l'enseignement musical, toutes branches confondues, reprendront le 11 mai. Les cours collectifs de l'enseignement musical, toutes branches confondues, resteront suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Pour permettre à tous les élèves de terminer l'année scolaire dans les meilleures conditions possibles, les programmes et le déroulement des épreuves et examens seront adaptés pour toutes les branches de l'enseignement musical.

25 mai 2020

Reprise des classes de l'enseignement fondamental et des activités des structures d'accueil

- cycles 1 à 4 de l'enseignement fondamental
- structures d'accueil et assistants parentaux



Enseignement fondamental

Les cours dans les 4 cycles de l'enseignement fondamental reprendront selon un système en alternance hebdomadaire (voir plus haut). Ce système (une semaine de cours à l'école suivie d'une semaine de répétition à domicile ou dans une structure d'accueil) sera poursuivi jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pendant les semaines consacrées à la répétition, les élèves pourront, selon le choix des parents, travailler soit à domicile, soit dans une structure d'accueil.

Dans chaque commune, le système en alternance sera organisé par la direction de l'enseignement fondamental en collaboration avec les autorités communales, le comité d'école et le prestataire de la structure d'accueil

Les cours de natation et les cours de sport resteront suspendus jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Structures d'accueil et assistants parentaux

Les crèches, maisons relais, foyers pour enfants et assistants parentaux reprendront leur mode de fonctionnement normal le 25 mai 2020.

**www.paperjam.lu**

Date: 16-04-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 3 424

<https://paperjam.lu/article/defi-distribution-masques>

Le défi de la distribution des masques

Pierre Pailier

Les procédés pour distribuer les masques peuvent varier d'une commune à l'autre. (Photo: Shutterstock)

La distribution des masques à la population se fera à partir de lundi par le biais des communes, alors que celles-ci ne savent pas encore quand elles seront livrées. Le procédé différera selon les communes et leur taille. Une distribution qui promet d'être un défi.

«C'est une opération énorme pour notre commune de mettre 180.000 masques dans des sachets



avec les notes explicatives», admet le bourgmestre d'Esch-sur-Alzette, [Georges Mischo](#).

Pour distribuer les masques à la population à partir de lundi comme cela a été annoncé hier par le



Premier ministre, [Xavier Bettel](#), l'organisation semble simple: «Le CGDIS fournit les masques et le matériel d'information et les communes se chargent de la distribution», explique le ministère de l'Intérieur, qui supervise cette opération.

«Toutes les personnes ont droit à cinq masques que les communes conditionneront dans des lots de cinq unités chacun. Des fiches explicatives avec des consignes relatives au port du masque seront

disponibles sous forme d'imprimés et en ligne. Des sachets pour l'emballage seront fournis aux communes», explique une circulaire du ministère relative à la distribution des masques.

Des procédés différents d'une commune à l'autre

Mais les manières de procéder à la distribution peuvent ensuite varier d'une commune à l'autre. «Une petite commune fera différemment d'une grande», confirme le ministère. La circulaire du ministère de l'Intérieur offre quelques exemples: «Les modalités suivantes peuvent être envisagées: mise en place de points de distribution décentralisés en respectant les gestes barrières et les consignes de distanciation sociale, mise en place de drive-in, par voie postale ou par porteur. Il est recommandé aux communes de livrer les masques aux personnes âgées de plus de 65 ans et, sur demande, aux personnes vulnérables afin de ne pas les exposer à des risques.»

Dans la commune de Bertrange, la distribution se fera en porte à porte, par l'intermédiaire du personnel communal ouvrier. «Ils vont s'organiser pour faire le tour du village», décrit le



bourgmestre, [Frank Colabianchi](#). «Mais pour l'instant, nous n'avons pas encore la date de livraison des masques.»

«La livraison des masques doit se faire entre aujourd'hui et dimanche, nous ne savons pas, c'est encore flou», explique de son côté Georges Mischo. «Il nous reste aussi les sachets à recevoir et les notes explicatives.»

Par la poste à Luxembourg-ville et Esch

Pour distribuer les 180.000 masques aux 36.000 habitants de la commune, le collège échevinal, qui s'est réuni ce matin en urgence, a décidé de recourir à la voie postale. «Pour l'instant, nous préparons les enveloppes, avec l'adresse de la personne de référence du ménage. Et nous nous renseignons sur le nombre de personnes dans le ménage, afin de savoir combien de masques mettre. Dès lundi, nous commencerons à mettre les masques dans le sachet. Pour cela, nous devons recruter des gens de la commune. Et ça ne se fera pas en une heure, même pas en une journée d'ailleurs!»

À Luxembourg-ville aussi, «la distribution des masques se fera à partir du lundi 20 avril 2020 grâce à une distribution postale nominative», informe la Ville de Luxembourg par communiqué.

«L'équipe du centre de soutien logistique a organisé les envois afin que les premières livraisons puissent avoir lieu ce matin et que d'ici vendredi chaque commune soit livrée. Un centre d'appel a en outre été mis en place pour assurer le contact permanent avec les administrations communales», assure quant à lui le CGDIS dans un post Facebook.

Des masques aussi pour les entreprises

Le gouvernement a aussi prévu de remettre cinq masques par salarié aux entreprises concernées par la reprise prévue lundi. Pour celles du secteur de l'artisanat, la distribution sera effectuée par l'armée luxembourgeoise, en collaboration avec la Chambre des métiers, sur le parking de l'aéroport du Findel entre vendredi et lundi via un système de drive-in. Pour les autres entreprises, les modalités de distribution restent à définir.

«Le secteur de la construction recevra assez de masques pour faire un démarrage sécurisé dès lundi», assure, confiant, le président de la Fédération des entreprises luxembourgeoises de



construction et de génie civil, [Roland Kuhn](#) .

Gérard Zoller, CEO de Peintures Robin, est plus perplexe. «Depuis ce jeudi matin, je reçois de nombreux appels de clients qui cherchent des gants, des masques... et n'en trouvent pas. Ou bien à des prix qui ont flambé. Selon moi, que tout redémarre lundi est mission impossible.»

Se protéger le nez et la bouche

Concernant les consignes à respecter par la population à partir de lundi, «il sera obligatoire de se protéger le nez et la bouche s'il n'est pas possible de respecter une distance d'au moins deux mètres. Et dans les transports en commun, cette obligation est systématique, qu'importe la distance avec les autres utilisateurs», informe le ministère de l'Intérieur. «Mais le port du masque chirurgical en tant que tel n'est pas obligatoire: il suffit de se protéger le nez et la bouche avec quelque chose, avec un masque en tissu, même avec une écharpe.»

Une manière, non de se protéger soi-même, puisque ces méthodes ne permettent pas de se protéger du virus, mais de protéger les autres, les gouttelettes restant dans la protection. «Rappelons que le simple port d'un masque ne permet pas à lui seul une protection contre le risque de contagion et il est demandé de maintenir la distanciation physique, de respecter les gestes barrières et de limiter les déplacements au strict nécessaire», rappelle ainsi la Ville de Luxembourg.

**www.gemengen.lu**Date: **16-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1 000**

<https://gemengen.lu/web/2020/04/16/covid-19-masques-aux-entreprises-de-lartisanat/>

Covid-19 / Masques aux entreprises de l'artisanat

En date du 15 avril 2020, le Conseil de gouvernement a décidé de lignes directrices visant à établir une stratégie de déconfinement équilibrée entre les impératifs de la santé publique et les aspects économiques liés au confinement actuel.

Dès lundi 20 avril 2020, une protection buccale sera obligatoire pour tout le monde lorsqu'une distance de protection de deux mètres ne pourra pas être respectée entre les individus.

Le gouvernement a décidé d'attribuer aux entreprises gratuitement un kit de cinq (5) masques par salarié.

Dans une première phase, l'armée luxembourgeoise, ensemble avec la Chambre des métiers, organisera la distribution des masques pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat qui sortent le 20 avril du confinement.

Celle-ci aura lieu sur le parking E de l'aéroport du Findel, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril 2020, de 9 à 18 heures, via un système de drive-in.

Toutes les entreprises concernées artisanales se verront ainsi remettre leurs masques, sur présentation obligatoire d'une preuve de leur qualité d'artisan et/ou du lien avec l'entreprise (copie de la carte d'artisan, d'une copie de leur autorisation d'établissement valables ou autres).

Pour des raisons organisationnelles et des contraintes sanitaires évidentes, les entreprises sont priées de venir retirer dans la mesure du possible leurs masques en fonction du calendrier suivant:

- Entreprises dont la dénomination commence par la lettre A à J: le vendredi 17 avril 2020;
- Entreprises dont la dénomination commence par la lettre K à P: le samedi 18 avril 2020;
- Entreprises dont la dénomination commence par la lettre Q à Z: le dimanche 19 avril 2020;
- Entreprises n'ayant pas pu venir les jours précédents: le lundi 20 avril 2020.

L'artisanat remercie l'armée luxembourgeoise pour l'effort de solidarité dont elle fait preuve dans le cadre de cette crise sanitaire sans précédent.

Les masques pour les entreprises autres que celles visées ci-dessus seront distribués ensemble avec la Chambre de commerce. Les entreprises seront informées des modalités exactes dans les meilleurs délais.

Communiqué par: Direction de la défense



www.paperjam.lu

Date: **16-04-2020**

Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**

Audience: **3424**

<https://paperjam.lu/article/construction-reprend-reste-att>

Les artisans de la construction reprennent, les autres attendent



Si tout le secteur de la construction reprend dès lundi, cela signifie aussi une reprise de l'activité à domicile pour les plombiers et les chauffagistes, selon Tom Wirion, directeur de la Chambre des métiers. (Photo: Shutterstock)

La réouverture des chantiers concerne l'ensemble des métiers du secteur de la construction, selon la Chambre des métiers. Des entreprises de BTP aux plombiers. En revanche, pas de changement pour les autres artisans dont l'activité n'est pas considérée comme essentielle, qui restent inactifs jusqu'à nouvel ordre.

[L'a annoncé hier](#) : les chantiers reprendront dès lundi au Luxembourg. Une nouvelle qui réjouit le secteur de l'artisanat, puisqu'elle concerne la moitié de ses 95.000 salariés au Luxembourg, selon , directeur général de la Chambre des métiers. Mais concrètement, quels sont les artisans qui pourront reprendre leur activité lundi?

Toute la construction devrait reprendre

«Pour l'instant, tout ce dont nous disposons comme information, c'est ce que le Premier ministre a dit lors de son point presse et ce qui est publié sur le site du gouvernement», répond Tom Wirion. «Nous attendons un règlement grand-ducal qui va préciser les choses et déterminer les règles sanitaires pour la reprise.»

Il analyse tout de même: «Xavier Bettel dit que les chantiers vont rouvrir, j'en déduis que cela concerne tous les métiers de la construction. Cela ferait sens, c'est toute une chaîne de valeur.»

Est-ce que cela signifie qu'il sera possible d'appeler le plombier ou le chauffagiste à son domicile? «Selon moi, les chantiers concernent aussi ceux qui se font chez les gens. Donc, des rénovations qui peuvent se faire aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est la lecture que nous en faisons», avance-t-il prudemment. Pendant le confinement, en effet, «seuls les dépannages et les interventions urgentes étaient permis», rappelle-t-il.

Toujours pas de coiffeur

Mais tous les artisans ne sont pas logés à même enseigne.

«D'autres activités ne vont pas rouvrir, comme les soins à la personne: coiffure, esthétique...», poursuit-il. «Pour des raisons sanitaires, et jusqu'à nouvel ordre», explique-t-il.

«C'était déjà dur pour eux, car ils ne peuvent pas exercer leur activité à distance, et ça le restera», commente le directeur de la Chambre des métiers, qui compte sur des aides financières du gouvernement.

Les fleuristes dans le doute

Pas d'informations précises concernant certains commerces artisanaux non essentiels.



«Les activités de jardiniers et paysagistes reprennent. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les fleuristes, le mot ne figure pas dans la communication du gouvernement, je n'ai pas lu qu'ils pourraient rouvrir», note par exemple Tom Wirion. «La plupart se sont réorganisés pour faire de la vente en ligne», souligne-t-il.

De même, bijoutiers, horlogers, cordonniers... resteront fermés, selon lui.

Les magasins d'ameublement aussi selon , directeur de la Confédération luxembourgeoise du commerce (CLC). Reste aussi à préciser la possibilité du montage de meubles à domicile. Nicolas Henceks estime, comme Tom Wirion, que les travaux chez les particuliers, par exemple de carreleurs, devraient être autorisés dès lundi.

Pas de changement dans l'alimentaire

Les bouchers, boulangers, pâtisseries, traiteurs... ont pu continuer leur activité pendant la crise, malgré une baisse importante du nombre de clients, «dans des conditions sanitaires renforcées», ajoute Tom Wirion. «Ces entreprises peuvent toujours fonctionner, mais les espaces de restauration que peuvent avoir certains pâtisseries, par exemple, restent fermés.»

De même, les opticiens, considérés comme commerces essentiels par le [règlement grand-ducal du 18 mars](#), ne voient pas de changement de situation, et restent ouverts.

Les règles sanitaires, clé du succès

«Ce n'est pas évident de remettre une machine en route, c'est un gros défi», commente Tom Wirion. «Mais je suis optimiste.» Il continue: «Si le confinement avait duré encore quelques semaines, cela aurait causé énormément de problèmes pour les entreprises. Progressivement, le chiffre d'affaires va pouvoir reprendre, et elles essaieront de ne pas finir l'année avec des résultats trop négatifs.» Il ne néglige pas l'importance de garder des règles d'hygiène strictes, pour éviter de nouvelles infections au Covid-19. «Les entreprises sont prêtes et ont conscience que c'est la clé du succès de la reprise.»

Pour une date de réouverture des commerces encore fermés, «c'est au gouvernement, sur la base de sa politique sanitaire, qui semble efficace, de le dire», estime-t-il, avec confiance.

**www.rtl.lu**Date: **16-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103000**<https://www.rtl.lu/news/national/a/1502841.html>

Arméi verdeelt de Weekend Masken um Parking vum Findel un d'Handwierksbetriber



Wéi de Verdeedegungsministère matdeelt, si fir all Saliarié vun de betraffene Betriber 5 Maske virgesinn. E Freideg geet et lass mat dem Verdeelen.

Déi Maske si gratis. Verdeelt gëtt um Parking E vum Findel e Freideg, Samschdeg a Sonndeg vun 9 bis 18 Auer mat engem Drive-In-System. Et geet dem Alphabet no. D'Leit mussen sech ausweise kënnen.

Aner Betriber kréien hir Masken vun der Berufschamber. Wéini gëtt nach matgedeelt.

Hei den Detail am Schreiwes:

Covid-19 et stratégie de déconfinement: Remise de masques aux entreprises de l'artisanat (16.04.2020)

Communiqué par: Direction de la défense En date du 15 avril 2020, le Conseil de gouvernement a décidé de lignes directrices visant à établir une stratégie de déconfinement équilibrée entre les impératifs de la santé publique et les aspects économiques liés au confinement actuel.

Dès lundi 20 avril 2020, une protection buccale sera obligatoire pour tout le monde lorsqu'une distance de protection de deux mètres ne pourra pas être respectée entre les individus.

Le gouvernement a décidé d'attribuer aux entreprises gratuitement un kit de cinq (5) masques par salarié.

Dans une première phase, l'armée luxembourgeoise, ensemble avec la Chambre des métiers, organisera la distribution des masques pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat qui sortent le 20 avril du confinement.

Celle-ci aura lieu sur le parking E de l'aéroport du Findel, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril 2020, de 9 à 18 heures, via un système de drive-in.

Toutes les entreprises concernées artisanales se verront ainsi remettre leurs masques, sur présentation obligatoire d'une preuve de leur qualité d'artisan et/ou du lien avec l'entreprise (copie de la carte d'artisan, d'une copie de leur autorisation d'établissement valables ou autres).



Pour des raisons organisationnelles et des contraintes sanitaires évidentes, les entreprises sont priées de venir retirer dans la mesure du possible leurs masques en fonction du calendrier suivant:

Entreprises dont la dénomination commence par la lettre A à J: le vendredi 17 avril 2020;

Entreprises dont la dénomination commence par la lettre K à P: le samedi 18 avril 2020;

Entreprises dont la dénomination commence par la lettre Q à Z: le dimanche 19 avril 2020;

Entreprises n'ayant pas pu venir les jours précédents: le lundi 20 avril 2020.

L'artisanat remercie l'armée luxembourgeoise pour l'effort de solidarité dont elle fait preuve dans le cadre de cette crise sanitaire sans précédent.

Les masques pour les entreprises autres que celles visées ci-dessus seront distribuées ensemble avec la Chambre de commerce. Les entreprises seront informées des modalités exactes dans les meilleurs délais.

**www.gouvernement.lu**Date: **16-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1167**https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiqués/2020/04-avril/16-masques-entreprises.html

Covid-19 et stratégie de déconfinement: Remise de masques aux entreprises de l'artisanat

En date du 15 avril 2020, le Conseil de gouvernement a décidé de lignes directrices visant à établir une stratégie de déconfinement équilibrée entre les impératifs de la santé publique et les aspects économiques liés au confinement actuel.

Dès lundi 20 avril 2020, une protection buccale sera obligatoire pour tout le monde lorsqu'une distance de protection de deux mètres ne pourra pas être respectée entre les individus.

Le gouvernement a décidé d'attribuer aux entreprises gratuitement un kit de cinq (5) masques par salarié.

Dans une première phase, l'armée luxembourgeoise, ensemble avec la Chambre des métiers, organisera la distribution des masques pour toutes les entreprises du secteur de l'artisanat qui sortent le 20 avril du confinement.

Celle-ci aura lieu sur le parking E de l'aéroport du Findel, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril 2020, de 9 à 18 heures, via un système de drive-in.

Toutes les entreprises concernées artisanales se verront ainsi remettre leurs masques, sur présentation obligatoire d'une preuve de leur qualité d'artisan et/ou du lien avec l'entreprise (copie de la carte d'artisan, d'une copie de leur autorisation d'établissement valables ou autres).

Pour des raisons organisationnelles et des contraintes sanitaires évidentes, les entreprises sont priées de venir retirer dans la mesure du possible leurs masques en fonction du calendrier suivant:

- Entreprises dont la dénomination commence **par la lettre A à J**: le vendredi 17 avril 2020;
- Entreprises dont la dénomination commence **par la lettre K à P**: le samedi 18 avril 2020;
- Entreprises dont la dénomination commence **par la lettre Q à Z**: le dimanche 19 avril 2020;
- Entreprises n'ayant pas pu venir les jours précédents: le lundi 20 avril 2020.

L'artisanat remercie l'armée luxembourgeoise pour l'effort de solidarité dont elle fait preuve dans le cadre de cette crise sanitaire sans précédent.

Les masques pour les entreprises autres que celles visées ci-dessus seront distribués ensemble avec la Chambre de commerce. Les entreprises seront informées des modalités exactes dans les meilleurs délais.

Communiqué par la Direction de la défense



www.paperjam.lu

Date: **16-04-2020**

Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**

Audience: **3424**

<https://paperjam.lu/article/comment-obtenir-masques-salari>

Comment obtenir les masques pour les salariés



Les salariés de la construction qui reprennent le travail le 20 avril devront porter un masque. (Photo: Shutterstock)

Les entreprises artisanales qui redémarrent le lundi 20 avril pourront obtenir des masques pour leurs salariés. Ceux-ci seront délivrés par l'armée sur un parking du Findel entre vendredi et lundi, selon un horaire bien établi.

Dans le cadre du [déconfinement progressif](#) qui s'organise, les entreprises artisanales autorisées à reprendre les activités à partir de ce lundi 20 avril devront imposer le port du masque à leur personnel.

Le gouvernement ayant décidé d'attribuer gratuitement aux entreprises [un kit de cinq masques par salarié](#), la direction de la Défense communique sur la manière de procéder pour les obtenir.

La distribution sera organisée par l'armée, en collaboration avec la Chambre des métiers. Elle aura lieu **sur le parking E de l'aéroport du Findel**, les vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 avril 2020, de 9 à 18 heures, via un système de drive-in.

Toutes les entreprises artisanales concernées se verront ainsi remettre leurs masques, sur présentation obligatoire d'une preuve de leur qualité d'artisan et/ou du lien avec l'entreprise (copie de la carte d'artisan, copie de leur autorisation d'établissement valable ou autre).

Pour des raisons organisationnelles et des contraintes sanitaires évidentes, les entreprises sont priées de venir retirer dans la mesure du possible leurs masques en fonction du calendrier suivant:

Entreprises dont la dénomination commence par la lettre **A à J**: le vendredi 17 avril 2020

Entreprises dont la dénomination commence par la lettre **K à P**: le samedi 18 avril 2020

Entreprises dont la dénomination commence par la lettre **Q à Z**: le dimanche 19 avril 2020

Entreprises n'ayant pas pu venir les jours précédents: le lundi 20 avril 2020.

Les masques pour les entreprises autres que celles visées ci-dessus seront distribués avec la Chambre de commerce. Les entreprises seront informées des modalités exactes dans les meilleurs délais.

**www.infogreen.lu**Date: **16-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1 000**<https://www.infogreen.lu/wellbeing-at-work-10-ans-et-une-cerise-sur-le-gateau.html>**Wellbeing AT WORK : 10 ans et une cerise sur le gâteau**

Entreprise socialement responsable et institut de formation professionnelle, Wellbeing AT WORK souffle dix bougies. Pour marquer le coup, elle propose deux jours de formation « Bien-être et qualité de vie au travail » à prix réduit.

14 avril 2010 : naissance de Wellbeing AT WORK. 14 avril 2020 : 10 ans, ça se marque d'une pierre blanche !

Pour son 10e anniversaire, Wellbeing AT WORK offre notamment une promotion sur une formation proposée cette année. Il s'agit de la formation « Bien-être et qualité de vie au travail » de 2 jours, sur laquelle la société fait une réduction de 50% sur la 2e journée. « Il s'agit de promouvoir le bien-être et la qualité de vie au travail, dans nos entreprises au Luxembourg et dans la Grande région », souligne. Claudine Schmitt, Fondatrice et Managing Partner de Wellbeing AT WORK.

Le public cible de cette formation est le responsable/manager et son équipe. À l'issue de la formation, l'équipe participante aura créé sa propre Charte du Bien-être/Qualité de vie au travail. Une cerise sur le gâteau... d'anniversaire !

Wellbeing AT WORK, constituée le 14 avril 2010 comme institut de formation professionnelle continue, est une entreprise socialement responsable, qui détient le label Made in Luxembourg et qui est signataire de la charte de la diversité.

En s'adaptant au monde actuel confiné, l'organisme de formation et de conseil propose actuellement une assistance aux entreprises sous forme d'un programme de visioconférences sur des thèmes vitaux pour la prévention de la santé mentale de tous les collaborateurs, à tous les niveaux de



l'organisation, comme p.ex. astuces pour un télétravail efficace, confiance et management à distance ou la gestion des émotions négatives.

Le monde du travail est en perpétuelle évolution et Wellbeing AT WORK est un partenaire stratégique pour préparer le leadership aux défis de l'entreprise du futur et pour créer des conditions de travail propices au bien-être de ses collaborateurs, favorisant la performance et garantissant la pérennité de l'entreprise.



**www.paperjam.lu**Date: **15-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **3 424**<https://paperjam.lu/article/entreprises-se-preparent-au-de>

Les entreprises se préparent au déconfinement

Écrit par Camille Frati

Publié Le 15.04.2020 • Édité Le 15.04.2020



Les actuels contrôles aux frontières ne permettent pas d'imaginer un retour au travail en masse des frontaliers. Le Grand-Duché doit s'accorder avec ses voisins pour retrouver une activité économique élargie. (Photo: Matic Zorman/archives Maison Moderne)

Alors que le plan de sortie de crise devrait être présenté dès ce soir à l'issue du conseil de gouvernement, les entreprises ont profité des dernières semaines pour peaufiner leur propre configuration de reprise dans les meilleures conditions.

À l'arrêt total depuis le 18 mars ou en fonctionnement ralenti, les entreprises attendent avec fébrilité une date de reprise alors que plusieurs pays européens, dont la France, se sont déjà positionnés. Pour autant, le patronat, que Paperjam a interrogé mardi avant que ne soit dévoilée la reprise dans le secteur de la construction dès la semaine prochaine, ne cherche pas à hâter les choses. «Chaque jour compte, mais la question première est celle de la santé et de la sécurité des salariés», commente Jean-Paul Olinger, directeur de l'Union des entreprises luxembourgeoises.



«Nous travaillons avec le gouvernement et les syndicats pour mettre en place un cadre pour l'environnement de travail qui permette d'assurer la sécurité sanitaire de tous les employés dans les secteurs qui vont ouvrir en premier.» D'ailleurs, «n'oublions pas que beaucoup de secteurs fonctionnent aujourd'hui et le font en toute sécurité. Cela prouve que c'est possible, et nous pouvons aussi apprendre beaucoup de leurs pratiques.»

La reprise doit être bien préparée, organisée et communiquée.

Carlo Thelen

Carlo Thelen, directeur général, Chambre de commerce

C'est cet esprit de reprise responsable qui domine au sein du patronat. «La reprise doit seulement être progressive et se faire en fonction des secteurs», abonde Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce. «Elle doit être bien préparée, organisée et communiquée.» La Chambre a d'ailleurs lancé une enquête auprès de ses membres afin de savoir en combien de jours ils pourraient reprendre leur activité si la sortie de crise était annoncée.

«Il est essentiel que les entreprises en attente montrent d'abord qu'elles sont capables de reprendre en assurant la santé de leurs collaborateurs et des visiteurs ou du public le cas échéant», souligne de son côté René Winkin, directeur de la Fedil (industrie). «Il est vrai que le secteur de la construction est dans l'attente et s'est beaucoup préparé. Les entreprises ont travaillé avec les services de la santé sur les lignes de conduite, les règles à respecter pour permettre une reprise de l'activité. Ce secteur a ainsi créé une précondition pour passer à l'action.»

Sachant que d'autres conditions étaient encore discutées ces derniers jours entre le ministère du Travail et les partenaires sociaux, notamment ce qu'il advient des congés collectifs qui devraient être remis en question pour cette année selon la Fédération des entreprises luxembourgeoises de construction et de génie civil.

Ce que les pharmacies ont mis en place en termes de distanciation sociale – avec les marquages au sol et la file dans la rue à un mètre de distance entre les gens – et de protection du personnel fonctionne et doit pouvoir fonctionner pour les magasins du centre-ville.

Nicolas Henckes

Nicolas Henckes, directeur, CLC

Entreprises et syndicats discutent ainsi dans tous les secteurs afin de border les besoins spécifiques de chacun. «Ce que les pharmacies ont mis en place en termes de distanciation sociale – avec les marquages au sol et la file dans la rue à un mètre de distance entre les gens – et de protection du personnel fonctionne et doit pouvoir fonctionner pour les magasins du centre-ville», indique Nicolas Henckes, directeur de la Confédération luxembourgeoise du commerce (CLC). «Et ce qui a été mis en



place dans les supermarchés peut certainement l’être dans les jardineriers ou les magasins de bricolage» – d’ailleurs, ces enseignes sont restées ouvertes en Allemagne.

Une réouverture progressive des commerces peut également être envisagée, avec «une première phase d’ouverture sur rendez-vous en ville ou avec un taux défini de personnes par surface de 20m²», avance M. Henckes. «La Fédération luxembourgeoise de l’ameublement pourrait être autorisée à livrer des commandes sans ouvrir les magasins.» Les entreprises sont conscientes de l’enjeu: la reprise ne doit pas créer une deuxième vague de contaminations au Covid-19. «Leur angoisse, c’est de rouvrir puis de devoir refermer trois semaines plus tard...», relaie M. Henckes.

Il faut que le gouvernement s’assure de l’accord des pays voisins si demain des dizaines de milliers de travailleurs frontaliers reprennent le travail...

René Winkin

René Winkin, directeur, Fedil

Face à une «situation inédite», «l’artisanat fait tout ce qu’il peut pour être prêt», assure Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers. «Je pense qu’on peut être assez optimiste sur le fait que les entreprises vont tout faire pour mettre en place le plus vite possible les prescriptions et recommandations établies par le gouvernement. Il y a de bonnes idées et de bonnes synergies pour trouver ensemble une solution pour sortir de la crise.»

Toutefois d’autres paramètres entrent forcément dans une équation déjà complexe. «Il faut que le gouvernement s’assure de l’accord des pays voisins si demain des dizaines de milliers de travailleurs frontaliers reprennent le travail... Nous avons besoin d’interagir et de garder les frontières ouvertes», souligne M. Winkin.

La disponibilité des salariés interroge également. «Les salariés seront-ils suffisamment rassurés pour reprendre le travail? Comment pourront-ils s’organiser si les crèches et écoles sont encore fermées? Les frontaliers vont-ils vouloir revenir en masse dans les transports en commun?», cite M. Thelen. «Une panoplie de points est encore à fixer. Le tout forme une chaîne où tout doit s’enchaîner de manière harmonieuse.» Un «exercice délicat», souligne M. Wirion, qui revient au gouvernement.

**www.rtl.lu**Date: **10-04-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103000**<https://www.rtl.lu/meenung/carte-blanche/a/1499484.html>

Lëtzebuerg am Corona-Modus

Vum Tom Wirion Update: 10.04.2020 20:53 [Commentaire\(n\)](#)

Zu Lëtzebuerg ass d'Fréijoer ukomm, mat bloem Himmel, ville Faarwen an de Gäert, et summt an et zwischert wéi wann alles ganz normal wier.

Mä « normal » ass téschenzäitlech näischt méi. An och wann alles esou roueg an onbesuergt wierkt, den onsichtbare Feind ass do.

Carte Blanche vum Tom Wirion

D'Welt huet an den leschten 20 Joer eng ganz Rei Krise kamt, 9/11, d'Immobilien an d'Finanzkris 2008, mä keng huet alles esou ausgebremst, wéi de Corona: D'Schoulen an d'Chantiere sinn zou, an d'Devis ass "Bleif Doheim".

Wann ech moies erwächen, froen ech mech, ob ech schlecht gedreemt hunn. Mä Neen, et ass d'Realitéit a keen huet eng "Recette miracle". D'Betribler net, d'Regierung net, d'Medezin net. An dofir ass den Asaz vu ville Leit all Dag ëmsou méi bemierkenswäert. Respekt an Unerkennung verdéngen all déi, déi an de Spideeler un éischer Front stinn. Awer och all déi Leit, déi dofir suergen, dass ons Grondbedierfnesser couvréiert ginn.

Solidaritéit gött nees grouss geschriwwen. Dat ass zumindest ee Lichtbléck.

D'Kris ass eng sanitär an eng wirtschaftlech. Déi sanitär Aspekter hu momentan Virrang, mä déi wirtschaftlech däerf een net vergiessen. D'Handwierk gouf vun der Kris uerg getraff. D'Existenz vu ville Betribler steet um Spill. Si ënnerstëtzen, heescht Aarbechtsplazze retten an domat och d'Zukunft vun de Saliéris an hire Familljen.

D'Regierung huet richteg a wichteg Mesure fir d'Wirtschaft geholl, anerer wäerte warscheinlech nach mussen geholl ginn.

En Handwerker, wéi den Numm et scho seet, wëllt eng Hand mat upaken, schaffen. Déi momentan Verhältnesser loosse et allerdéngs net zou. Dat ass en echte Stresstest. Sait dem Ufank vun der Kris steet d'Chambre des Métiers am stännege Kontakt mat de Betribler an der Regierung, fir zesammen déi beschtméiglech Léisungen ze fannen. Dëst och bei der wirtschaftlecher Reprise, déi gutt geplangt muss sinn a wou d'Gesondheet vun de Saliéris an am Mëttelpunkt steet. Perspektiv schafen ass wichteg.

De Virus zeechent eis ons Grenzen op. De Mënsch gött vun der Natur ob d'Plaz gesat. Dës Kris wäert leider net déi lescht an deem Genre sinn. Déi nächste Kéier sollte mir eis net méi iwerrasche loosse.



Ideal wier et dofir, wann d'Betriber sech an Zukunft kéinten organiséieren, fir souwuel am normalen, wéi am Krisemodus ze fonctionéieren. Autoskonstrukteuren, déi elo Otemmasken produzéieren, d'Bitzatelieren, déi Schutzmasken amplaz vu Kleeder hierstellen, maachen et ons vir. Esou ee Modell ass eng Iwwerleeung wäert.

Wann déi sanitär Kris iwverstanen ass, dann ass déi wirtschaftlech net eriwwer. Dofir sollte mir och an Zukunft weider all un engem Strang zéien. Oder wéi se an Däitschland soen, "das WIR gewinnt".

An dësem Sënn schéin Ouschteren.

d'Land

d'Lëtzebuenger Land

Date: 10-04-2020

Page: 10

Periodicity: Weekly

Journalist: Pierre Sorlut

Circulation: 7 500

Audience: 15 500

Size: 1 450 cm²

C'est par où la sortie ?

Pierre Sorlut

Une décennie Le confinement porte ses fruits. L'augmentation des nouvelles infections au Covid-19 semble contenue. Les hôpitaux n'ont pas saturé. Compte tenu de l'impréparation générale à une pandémie et au vu du nombre (toujours tragique mais) limité de décès, la stratégie a fonctionné d'un point de vue sanitaire. La priorité évidemment. Mais on ne pourra vivre éternellement dans ces conditions. L'économie souffre comme elle n'a pas souffert depuis la Deuxième Guerre mondiale. Selon un calcul effectué sur un coin de table, il faudrait dix ans au Luxembourg pour atteindre, à ce rythme, les soixante pour cent de testés positifs au Covid-19, palier synonyme d'immunité collective naturelle pour une frange d'experts de la santé (qui a retenu l'attention des gouvernements britannique et néerlandais). Cette porte de sortie est écartée d'emblée. La vaccination ne pourrait être déployée avant 2021 (estimation de l'institut Robert Koch). Or, le premier mois de confinement coûte entre deux et huit points de pourcentage du produit intérieur brut (PIB), selon une fourchette large qui reprend plusieurs estimations, et le manque-à-gagner croît ensuite de manière exponentielle (une faillite entraînant toute une spirale de dommages comme la hausse du chômage, des baisses de recettes fiscales et des coûts sociaux). La récession (chute sur six mois du PIB) ne fait plus de doute. La dépression (baisse de production de richesse sur plusieurs années) menace. On sait historiquement à quoi mènent les marasmes économiques : mouvements sociaux violents et montée des extrémismes. La grande dépression des années 1930 a conduit au second conflit armé mondial.

Les gouvernements européens, y compris celui du Grand-Duché, pensent à la prochaine étape : sortir de l'ornière. Le ministère d'État et celui de la Santé coordonnent l'action de l'exécutif dans une logique *hub and spoke* pour assurer la plus grande cohésion possible entre les différents do-

maines. À l'hôtel Saint Maximin ou à Senningen (où le gouvernement se rassemble régulièrement pour respecter les distances de sécurité nécessaires), les représentants des deux ministères, flanqués d'experts de la santé, accueillent leurs homologues chargés des autres portefeuilles. Chacun expose les problématiques propres à son domaine de compétences (par exemple la situation dans les prisons par le ministère de la Justice) pour qu'à la tête de la coordination, on ait la vue la plus large possible de la situation. L'exécutif porte également haut en considération la dimension psychologique du confinement. L'isolement risque de provoquer des troubles psychologiques et sociaux. On prépare la sortie. On ressent le besoin de son imminence, ou en tout cas de laisser apparaître une lumière au bout du tunnel. Mais le plan ne sera annoncé qu'après le pic des contaminations, prévu cette semaine. Selon nos informations, une première annonce sur le plan de sortie sera révélée mercredi prochain à l'issue du conseil de gouvernement. L'heure est encore à la collecte d'informations. Chaque heure compte pour construire sa réflexion et confronter scénarios et hypothèses. « On redéfinit en permanence », souffle un contact proche du gouvernement ce jeudi.

Quand le bâtiment va Le gouvernement s'inspire aussi de ce qui se fait ailleurs. Une série d'actions proposée par quatorze experts allemands de l'Ifo Institut circule dans les cercles d'influence libéraux. Le rapport *Die Bekämpfung der Coronavirus-Pandemie tragfähig gestalten*, véritable manuel de gestion de la pandémie, préconise un retour graduel à l'activité basé sur une pondération des risques secteur par secteur, métier par métier. La stabilisation de la situation sanitaire reste précaire. La menace de nouvelle vague et de saturation des hôpitaux plane. L'institutionnalisation des gestes barrières sera imposée dans le monde professionnel. Ce mercredi, le gouvernement a ajouté le port du masque à la nécessité de se laver régulièrement les mains ou de garder ses

distances avec les tiers (autres que les membres du foyer). Lundi déjà, et pour couper court à l'argument de pénurie ou de rupture de stock, le gouvernement a annoncé que l'État financera les investissements nécessaires à la production de masque ou de gel hydroalcoolique. Flowey Products et Peintures Robin se mettent sur les rangs pour le liquide désinfectant. L'enveloppe de trente millions d'euros annoncée mercredi pour financer des projets sanitaires de lutte contre le Covid-19 (ventilateurs, médicaments, tests, etc.) compte parmi les autres signes annonciateurs du prochain « déconfinement ». L'Ifo Institut recommande d'ailleurs ce genre d'investissements dans la *Gesundheitsversorgung*.

La recommandation suivante est la reprise des activités dans des entreprises où les employés peuvent se tenir à distance raisonnable les uns des autres. Différentes sources, auprès du gouvernement et des syndicats, annoncent une réouverture des chantiers à la fin du mois d'avril. Personne ne confirme officiellement. Surtout pas Roland Kuhn, président de la fédération des entreprises de construction, « ce n'est pas nous qui déciderons quand ». L'administrateur délégué de Kuhn Construction admet néanmoins préparer un ensemble de lignes directrices à appliquer sur les chantiers en coopération avec un médecin du service de la santé au travail, STI. Pour Roland Kuhn, le secteur de la construction pourrait aisément reprendre. « Tous les secteurs sont importants, mais il faut commencer quelque part », dit-il en considérant les quelque 45 000 personnes officiant dans le bâtiment. Michel Reckinger, président de la Fédération des artisans et lui-même dirigeant d'une société d'équipements sanitaires, fait valoir que l'essentiel des travaux se fait en plein-air. Il suffit ensuite d'organiser les transports et les déjeuners « que les ouvriers ne se retrouvent pas à neuf dans une camionnette ou à vingt dans un container à la pause ». Pour Roland Kuhn, il n'y a pas de raison que les travaux du tramway s'arrêtent. Au ministère d'État, on concède qu'il sera d'autant plus facile de reprendre que les chantiers n'ont pas cessé dans les juridictions voisines.

Les écoles, vite Chaque secteur travaille sur son plan de remise au travail. Il s'appliquera tant que la pandémie menacera. À l'image des mesures préconisées dans le Règlement européen sur la protection des données (RGPD), chaque entreprise désignera son responsable sécurité au travail. Les processus en entreprises sont cartographiés, analysés et repensés pour limiter les contacts, explique Nicolas Buck, président de

l'UEL. Les instruments digitaux continueront de jouer le rôle d'interface professionnel. Les chercheurs de l'Ifo suggèrent par ailleurs, d'ouvrir écoles et foyers après la construction et l'industrie (deux secteurs rompus aux préceptes de la sécurité au travail). Ouvrir les structures pour les enfants (annoncé pour le 4 mai), lesquels portent peu de symptômes graves du Covid-19, libèrerait les parents pour travailler. Les endroits qui reçoivent du public (culture, événementiel, horeca) requièrent eux une attention particulière par la difficulté à imposer des distances de sécurité. La vente à emporter et la livraison demeurent les pis-allers des professionnels de la restauration dans l'étude allemande.

Le volet économique est piloté par le ministère de l'Économie et la direction des Classes moyennes (dont dépendent les PME), « en contact avec les fédérations et les chambres professionnelles », précise le ministère d'État. Les patrons sont mitigés quant à l'écoute des ministres en charge, Franz Fayot (LSAP) et Lex Delles (DP), et à la coordination du dévoué premier conseiller Tom Theves. Dans un communiqué envoyé mardi, la Chambre des métiers regrette « la discrétion du gouvernement quant à l'explication d'une stratégie de redémarrage ». Même moue du côté syndical. Contactée par le *Land*, la présidente de l'OGBL

Nora Back se félicite de l'échange entretenu en amont des mesures de stabilisation. Elle s'étonne en revanche de ne pas avoir été invitée pour les discussions sur le plan de sortie. Elle affirme ainsi avoir formulé une demande via la Chambre des salariés. « On veut être partie prenante à ces discussions. C'est important pour donner aux salariés la garantie qu'ils sont écoutés ». Le bureau exécutif de l'OGBL s'est réuni mercredi après-midi pour définir ses revendications. Le syndicat eschois veille avant tout à la protection de l'emploi à moyen terme et préconise un plan de relance ambitieux, surtout pas de mesures d'austérité comme celles choisies après la crise de 2008. Dans un communiqué envoyé mercredi, le LCGB insiste, lui, sur la sécurité des travailleurs à la reprise avec l'établissement de normes *ad hoc* et un contrôle de leur application par l'ITM. Le syndicat chrétien demande en outre à ce que des tests de dépistage de Covid-19 soient réalisés pour chaque salarié avant son retour au travail.

Smart nation vs hibernation La mesure est préconisée dans la littérature économique sur la sortie de confinement. On la retrouve dans un rapport rendu le weekend dernier au gouvernement et dont le *Land* a lu des extraits. Encore une fois, comme dans le petit manuel de l'Ifo (destiné au cas allemand), la matière grise du

pays s'est mobilisée. Douze *work packages* analysent différents axes de traitement du Covid-19 (avant tout des aspects médicaux et scientifiques). La coordinatrice Aline Muller (directrice du centre de recherche en sciences sociales, Liser) a remis le weekend dernier au ministère de l'Économie le WP07, œuvre d'une vingtaine de chercheurs locaux. L'étude *Economic effects of Covid-19 in Luxembourg* (à paraître dans les

prochains jours) vise à conseiller les décideurs politiques dans leurs initiatives « pour atténuer les coûts de la crise à court-terme et éviter le risque d'effondrement systémique ». (Ambiance.) « To bring workers back to work », les économistes jugent la méthode de *double testing* (sain ou immunisé) la plus convaincante. Mais, comme le souligne le professeur Michel Beine (entre autres ancien conseiller auprès de la Commission européenne, de la Banque mondiale et de la Banque de France), le recours à la main d'œuvre transfrontalière (plus de quarante pour cent de l'emploi intérieur) pose des difficultés. Qui prendra en charge les tests le cas échéant ? Les quatre juridictions voisines (vont-elles payer et agir en priorité pour des personnes qui ne travaillent pas pour la richesse nationale ?) ou le Luxembourg (auquel cas il faut tout de même s'arranger avec les administrations responsables des pays voisins). Corinne Cahen (DP), ministre à la Grande Région, qui a disparu des radars ces derniers jours, pourrait sortir du bois. Des entretiens avec des responsables politiques des pays voisins ont déjà été organisés pour coordonner les stratégies de sortie de crise et ainsi éviter le risque de fermeture des frontières par mesure de précaution.

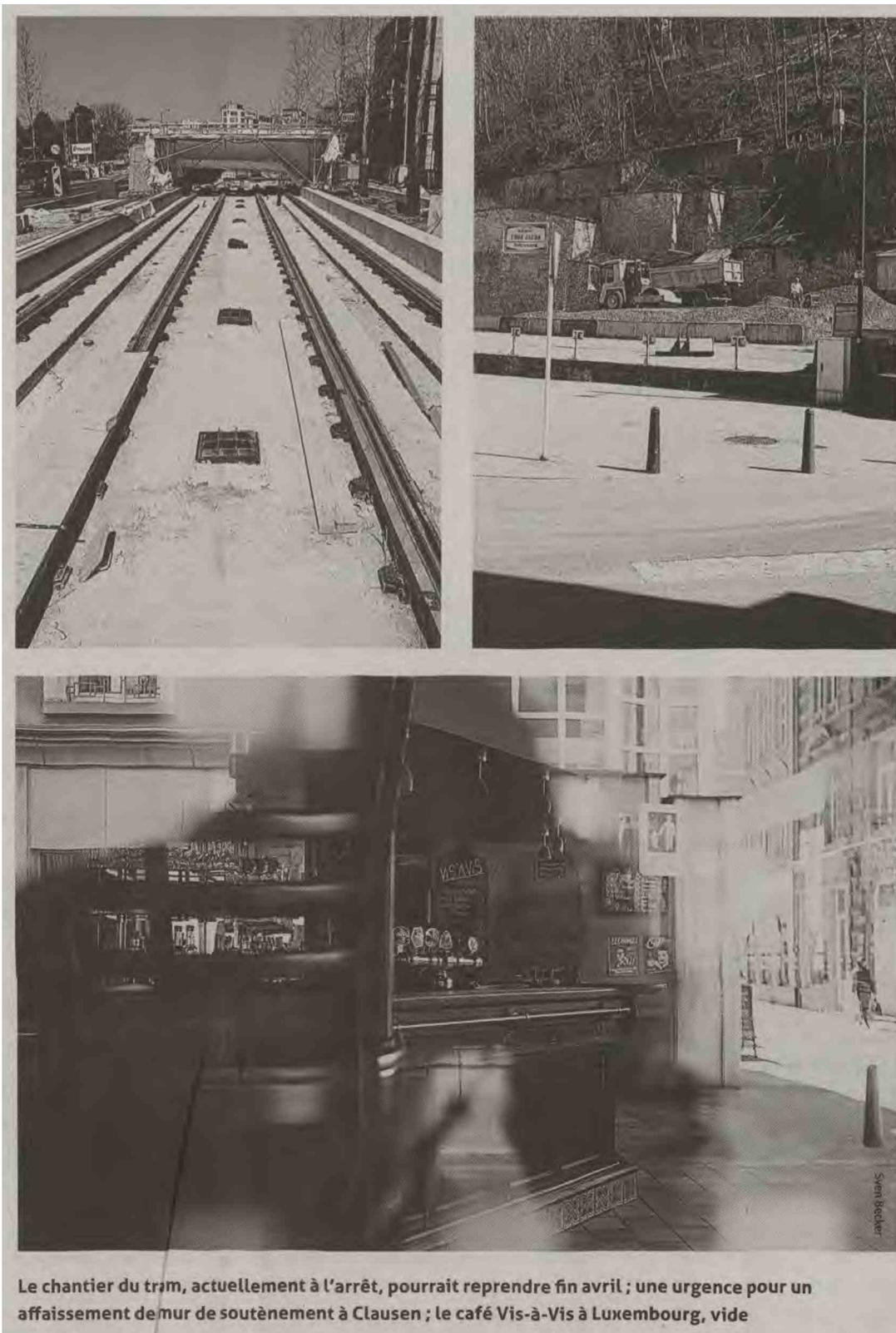
L'heure n'est pas « à la mesurette », témoigne Aline Muller. Dans leur rapport, les économistes évaluent la baisse mensuelle de la production nationale entre 28 et 42 pour cent. Elle coûterait entre deux et 3,5 pour cent du PIB annuel luxembourgeois pour le seul premier mois... les mois suivants dépendraient de la capacité de résilience. Dans le scénario positif, la récession consécutive serait plus profonde que celle de 2008, estiment les experts. Plus vraisemblablement, on se dirige

Des entretiens avec les responsables de pays voisins ont été organisés pour coordonner les exit strategies

vers une spirale infernale, notamment génératrice d'un creusement des inégalités. « Nous avons quand même des ménages qui ont des charges locatives ou hypothécaires, de trente pour cent de leurs revenus. Il y a déjà des signes de détresse, notamment pour les indépendants », détaille Aline Muller.

Lors de l'annonce des résultats de la BCEE en fin de semaine dernière, la directrice de l'établissement Françoise Thoma concédait déjà des demandes de moratoires sur les remboursements de crédits hypothécaires. En sus des faillites potentielles et de la casse sociale consécutive, les économistes soulignent l'aversion au risque des agents au sortir du confinement. L'épargne sera potentiellement privilégiée à la consommation. L'investissement sera peut-être gelé ou en tout cas diminué. Le risque déflationniste poindra. « Subir la crise, c'est aussi ralentir le développement technologique et repousser les gains de productivité inhérents au digital », ajoute encore Aline Muller. Les experts préviennent encore. Les mesures prises pour placer l'économie en « état d'hibernation » coûtent entre quatre et six pour cent de la production de richesse annuelle. « Si le Grand-Duché peut se le permettre, tel n'est certainement pas le cas de tous les pays, y compris des États membres de l'UE ». Le risque de récession durable à l'échelle européenne est évoqué. La coopération entre États membres doit opérer. Les négociations « jusqu'au bout de la nuit et au surlendemain » de l'eurogroupe cette semaine visent une réponse collective par un plan de sauvetage avec une mutualisation de la dette et un plan de relance avec un fonds dédié. Le temps dira si cela suffit. Le rapport Ifo invite à la flexibilité et à la réactivité.

La vie économique va reprendre progressivement ses droits. La fin du confinement se dessine avec la construction d'abord. Coulisses d'une réflexion collégiale



Le chantier du tram, actuellement à l'arrêt, pourrait reprendre fin avril ; une urgence pour un affaissement de mur de soutènement à Clausen ; le café Vis-à-Vis à Luxembourg, vide